

6 millions de malentendants

Le magazine des associations de devenus sourds ou malentendants

7

Une meilleure qualité de vie



■ **La Scop Le Messager lauréate**

■ **Congrès international de l'IFHOH à Bergen**

■ **Kalivia : une nouvelle norme en audioprothèse ?**

Nos lecteurs nous écrivent

Bibliothèque Nationale de France (BNF) : boucle magnétique du grand auditorium

Outre ses expositions (voir **6 millions de malentendants** n°5 d'avril 2012), les conférences et les rencontres avec des personnalités du monde de la culture reprennent avec cette rentrée dans le grand et petit auditoriums de la Bibliothèque Nationale de France sur le site François-Mitterrand à Paris (voir le site www.bnf.fr). Attention ! La boucle magnétique du grand auditorium ne fonctionne pas bien en ce moment et devrait être réparée (à une date encore indéterminée).

Quelle que soit votre demande, une accompagnatrice BNF guidera vos premiers pas :

Tél. : 01 53 79 37 37 ou 01 53 79 49 49

Courriel : accueil.handicap@bnf.fr ou visites@bnf.fr

■ Anne Le Forestier, ARDDS/BNF

Pictogramme Boucle Induction Magnétique

En lisant l'article sur EFHOH (juillet 2012, page 34), j'ai été surprise par la phrase suivante : « un nouveau pictogramme en noir et blanc pour annoncer une BIM ». Alors que celui en blanc de l'oreille barrée avec « T » sur fond bleu a été reconnu internationalement en 2009 au 1^{er} congrès des boucles magnétiques à Winterthur.

Bien entendu, je me suis rendue sur leur site et... un article parlant du 3^e (déjà) congrès des boucles est accompagné du picto blanc/bleu tel le document joint. Auriez-vous le picto noir-blanc ?

D'avance, je vous remercie pour l'envoi par mail de ce dernier et vous souhaite bonne réception du présent message. Avec mes cordiales salutations.

■ Anne Grassi, responsable boucles magnétiques de l'association Forom écoute (la fondation romande des malentendants)

Réponse d'Aisa Cleyet-Marel



Ce logo ne devra plus être utilisé !



Celui là oui !

Sur le site de EFHOH (www.efhoh.org) vous pouvez lire un article de Jan Lanby qui a été dans le groupe de travail de l'IFHOH sur le logo.

Au début de cet article, il y a deux logos : en haut le logo que nous utilisons avec ou sans T et en bas le même logo dans sa forme géométrique (ETSI standard), qui est parfois plus facile à reproduire. En Europe, il y avait déjà un consensus sur le logo, mais au niveau international, ce n'était pas le cas. IFHOH a décidé d'adopter le logo européen, donc, pour nous, pas de changement, juste la possibilité d'utiliser sa forme géométrique quand cela s'avère nécessaire.

Dire qu'il y a un nouveau logo est vrai pour les autres continents ! Toutefois, certaines associations utilisent le logo avec le fond blanc et l'oreille en bleu, il ne devra donc plus être utilisé !

Quand aux couleurs, on précise que l'oreille, la barre et le T doivent être en blanc, on dit que le fond devra être suffisamment foncé ; en bleu, vert ou noir. On recommande d'ajouter un texte explicatif. ■

Le minitel perdue

Je viens de recevoir le numéro de juillet de **6 millions de malentendants**...

Dans le courrier des lecteurs, il semble que Edith (de l'ARDDS) ne soit pas au courant du maintien du minitel pour les sourds, via le 3618, ou directement si l'on dispose d'un minitel « dialogue ». Richard qui lui répond ne semble pas non plus le savoir. Orange a envoyé l'information le 12 mars dernier aux détenteurs du terminal Dialogue. C'est une très bonne initiative de pouvoir conserver encore un certain temps cet appareil « mythique » : je suis dans ce cas.

Bien cordialement.

■ Claudie Pinson, ARDDS Paris

Collier d'induction magnétique

Peut-on toujours acheter des colliers de boucle individuelle à Montpellier ? Sinon comment faire, je relie mon collier à quel émetteur ? À quelle prise du téléviseur ? J'ai un dessin mais très imprécis du montage.

L'avez-vous remarqué, le sous-titrage se dégrade, on a l'impression que les scripteurs ont pris de l'habileté, le rythme s'accélère à tel point que, même lecteur rapide, je n'arrive plus à lire (capter) la phrase écrite... il devient donc inutile !

Mes amitiés.

■ Jean-Marie

Réponse de la rédaction

Vous pouvez trouver les colliers de boucle individuelle sur Internet : <http://www.meilleureaudition.fr/boucle-induction-ezt-1011.html>. Mais vous pouvez aussi les commander chez n'importe quel magasin de sonorisation. Une référence : Sennheiser EZT1011.

Pour ne pas couper le son il vaut mieux brancher le collier sur une prise péritel. Un audioprothésiste qui vend des accessoires pour malentendant devrait pouvoir vous procurer un câble péritel, d'un côté prise femelle permettant de connecter le collier de l'autre.

Ceux-ci sont fournis avec les stéthoscopes pour TV. La difficulté sera d'acheter la connectique sans le stéthoscope. Les magasins type FNAC vendent également ce type de connexion. ■

Une meilleure qualité de vie

Sommaire

Courrier des lecteurs

Éditorial

Vie associative

- Vivre ensemble 4
- Appel à candidature pour le Conseil d'Administration de l'ARDDs 4
- Le Bucodes SurdiFrance dans les salons et entreprises 5
- Questions à un audioprothésiste 6
- La Scop Le Messager lauréate 7
- Prévention à Montpellier : Surdi34 y croit ! 7

Dossier

- Congrès de l'IFHOH à Bergen en Norvège 8

Appareillage

- Kalivia : une nouvelle norme en audioprothèse? 16
- Passage de relais à l'UNSAF 17
- Fiction : les équipements auditifs en 2032 18
- Appareils auditifs : des évolutions majeures 19
- Micro sans fil dans la télécommande : Starkey l'a fait ! 19

Médecine

- Saturnisme : toujours d'actualité, il touche aussi l'audition 20
- L'écriture thérapeutique, une nouvelle démarche ! 22

Pratique

- Se baigner avec son implant : un vrai bonheur 23
- AG2R LA MONDIALE 24

Europe | Internationale

- Devenus sourds et malentendants en Allemagne 26

Culture

- Rencontre avec le cinéaste Georges Lautner 27
- Musique et surdité 28
- Écouter de la musique quand on est malentendant 29
- « De rouille et d'os » de Jacques Audiard 30



6 millions de malentendants

est un magazine commun à l'ARDDs et au Bucodes SurdiFrance, édité trimestriellement par l'ARDDs Maison des associations du XX* (boîte n°82) 1-3, rue Frédérick Lemaître - 75020 Paris Tél. : 09 54 44 13 57 - Fax : 09 59 44 13 57 Ce numéro a été tiré à 2 300 exemplaires

Directrice de la publication : Anne-Marie Choupin • Rédactrice en chef : Maripaule Pelloux • Rédacteur en chef adjoint : Jacques Schlosser
Courrier des lecteurs : contact@surdi13.org / contact@ardds.org

Ont collaboré à ce numéro : Aïsa Cleyet-Marel, Aline Ducasse, Richard Darbéra, Dominique Dufournet, Lumioara Billière-George, Anne-Marie Choupin, Christian Guittet, Christian Guérin, Maripaule Pelloux, Jacques Schlosser.

Crédits photos et dessins : dessins de Dominique Dufournet et de Régine Got, photos de Aïsa Cleyet-Marel et de Jacques Schlosser.

Couverture : photo de Aïsa Cleyet-Marel, © www.lmdc.net

Mise en page • Impression : Ouaf! Ouaf! Le marchand de couleurs 16, passage de l'Industrie - 92130 Issy-les-Mlx • Tél. : 0140 930 302 www.lmdc.net

Commission paritaire : 0616 G 84996 • ISSN : 2118-2310

Un numéro très dense pour cette rentrée associative. J'en retiens surtout les bonnes nouvelles que nos délégués nous ont ramenées du congrès mondial de la Fédération internationale des malentendants, organisé par la puissante association des malentendants norvégiens, avec des progrès dans la recherche sur la biologie de l'audition et dans la technologie des prothèses.

« Une meilleure qualité de vie » ne sera obtenue que si la collaboration entre les associations des différents pays se renforce, afin de peser au niveau mondial sur les politiques pour l'amélioration de la technique, la prise en charge des appareils et la prise en compte des besoins spécifiques des DSME... « Together, we make a difference »!

La technologie encore avec trois articles de Jacques Schlosser qui, dans un pastiche d'une nouvelle de science fiction de Jean-Christophe Rufin sur les jeux paralympiques, nous fait d'abord rêver à un futur dans lequel nos prothèses nous donneront (ou donneraient?) une audition supérieure à celle des personnes qui entendent normalement. Mais son article sur l'évolution technologique des prothèses actuelles nous montre que l'idée n'est pas totalement absurde. En attendant, c'est avec des bouts de ficelle qu'il a fabriqué un dispositif pour se baigner avec son implant, comme il l'explique dans un troisième article.

Il n'y a pas que la technologie ; il y a aussi les effets thérapeutiques de l'écriture ou l'entraînement pour redécouvrir le plaisir de la musique. Il y a aussi le cinéma, avec une critique très positive du film « De rouille et d'os » que certains d'entre nous ont pu voir en version sous-titrée dans des cinémas de Paris et de province, et une interview de Georges Lautner.

Un numéro porteur d'espoir ; mais nous savons que nous ne devons pas nous contenter d'une attente passive, nous devons agir, individuellement et collectivement, pour atteindre « A better quality of life »!

■ Richard Darbéra,
Président du Bucodes SurdiFrance

Nouvelles du Bucodes SurdiFrance

Les conseils d'administration se sont tenus les 7 juillet et 7 octobre à Paris. Deux nouvelles associations ont rejoint le Bucodes SurdiFrance : « Audition & Écoute 33 » et « Mieux s'entendre pour se comprendre ». Deux communiqués de presse ont été publiés (cf. www.surdifrance.org).

Septembre : dans un communiqué de presse le Bucodes SurdiFrance alerte sur l'absence de résultats concernant les mesures spécifiques aux personnes malentendantes dans le plan gouvernemental sur le handicap auditif.

Octobre : dans un contexte conflictuel entre les audio prothésistes et l'entreprise Sonalto, le Bucodes SurdiFrance rappelle, une fois de plus, que l'intérêt des usagers doit être la priorité. ■

Vivre ensemble

Depuis 2006, la ville d'Angers a mis en place une instance de démocratie participative : le Conseil local des personnes en situation de handicap.

Le Conseil local des personnes en situation de handicap

Cette instance est née d'une volonté politique de créer un espace de dialogues et d'échanges permanents entre les associations et les élus municipaux. Intervenant à titre consultatif, il peut formuler des avis ou des propositions, à la demande du maire ou du conseil municipal. Force de proposition, il peut interpeller les acteurs de la cité sur les questions qui le concernent.



Citoyenneté

C'est ainsi qu'est apparue, au sein du groupe de travail « citoyenneté », la volonté de créer un outil à destination de tous, pour répondre aux questions que chacun peut se poser, de manière à favoriser la communication et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Vivre ensemble, avec ou sans handicap

Aujourd'hui, le guide « *Vivre ensemble, avec ou sans handicap* » est valorisé par les personnes en situation de handicap elles-mêmes, au travers de temps de sensibilisation qui sont effectués auprès de publics différents : scolaires, intervenants à domicile, organisateurs de manifestations... Ces moments d'échanges permettent de comprendre les attentes, de mieux appréhender et de mieux s'adapter aux particularités de chacun, tout en dédramatisant l'approche du handicap et en proposant quelques bons conseils et bonnes attitudes à adopter. Ils donnent également les clés pour échanger de manière naturelle.



Le groupe participatif

© YS - angersmag.info

Le guide « *Vivre ensemble, avec ou sans handicap* » est téléchargeable à l'adresse suivante :

www.angers.fr/handicap

■ Christian Guérin, Surdi49

Appel à candidature pour le Conseil d'Administration de l'ARDDDS

Le conseil d'administration de l'ARDDDS est renouvelé tous les deux ans. Ce sera le cas à l'Assemblée Générale de 2013, dont la date exacte sera précisée dans le prochain numéro.

Le conseil est composé de 11 administrateurs. Chaque adhérent à jour de ses cotisations peut présenter sa candidature. Les élections ont lieu par correspondance. La date limite du dépôt de candidature est fixée au 31 décembre 2012. Chaque candidat doit faire parvenir au siège de l'ARDDDS un texte de présentation (5 lignes maximum, soit environ 60 mots) et une photo format carte d'identité.

Si vous avez du temps et de l'énergie à offrir, dans le cadre du bénévolat, n'hésitez pas à venir rejoindre ou prendre le relai des administrateurs sortants.

■ Anne-Marie Choupin



Le Bucodes SurdiFrance dans les salons et entreprises

Le Bucodes SurdiFrance a été présent ces derniers mois à diverses manifestations.

Participation à la journée de sensibilisation au handicap organisée sur le site d'Astrium-EASD à Elancourt le 24 mai 2012

Astrium est fournisseur d'équipements pour les satellites, lanceurs et équipements spatiaux. Il fait partie du groupe EADS, groupe européen d'aéronautique et de défense. C'était la première fois que nous étions invités par une telle entreprise, nous avons pu répondre tout au long de la journée aussi bien aux questions de l'une des assistantes sociales ou de l'un des responsables du service de formation qu'à celles des employés.

Participation au salon Autonomic les 13, 14 et 15 juin 2012

Autonomic est un salon énorme : 397 exposants répartis en plusieurs villages dont le Bucodes SurdiFrance au village du handicap sensoriel. Il y eut plus de 30 000 visiteurs venus de toute la France dont 47 % de professionnels. Des boucles magnétiques étaient installées sur le forum ainsi qu'à l'accueil du salon.

L'affluence à notre stand fut telle que nous n'arrivions pas toujours à répondre à toutes les personnes. Nous avons répondu à environ 200 demandes et accueilli un public varié : institutions, professionnels et malentendants ; notre abondante documentation n'a pas suffi ! La demande de renseignements et de documentation déferlait. Parmi les visiteurs grand public, 41 % étaient des personnes handicapées dont 7 % (soit 2 100 visiteurs) avaient un handicap auditif.

Nous avons reçu des représentants de mairies, des assistantes sociales, des orthophonistes, des représentants de « pôle handicap » comme ceux du ministère des finances, des responsables de musées départementaux, pour des informations sur la mise en conformité, l'aménagement d'un poste de travail ou au sujet de nos formations, mais aussi des enseignants ainsi que d'autres associations ; sans oublier bien sûr de nombreuses personnes sourdes ou malentendantes, souvent polyhandicapées.

Le partenariat avec Autonomic s'est révélé très positif. La visibilité du stand Bucodes SurdiFrance était excellente.

Participation au 3^e Forum de l'accessibilité de la Préfecture de Police de Paris du 11 septembre

À compter du 1^{er} janvier 2015 les établissements recevant du public devront être accessibles à tous les publics, en application de la loi du 11/02/2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

Le but de ce forum était de conseiller dans la mise en œuvre de cette réglementation. Il avait pour thème « *Innovations et réalisations remarquables.* » Deux tables rondes étaient organisées.

À celle du matin « *L'innovation en marche, présentation de produits et concepts novateurs* » plusieurs interventions nous concernaient directement : Richard Darbéra présentait la transcription simultanée automatique sur téléphone mobile de type Smartphone et les conditions nécessaires pour une amélioration des services publics et des commerces, Jean-Luc Le Goallier présentait Le Messager et faisait la démonstration en direct de la transcription sur écran avec traducteur à distance. Ensuite la Société Phitech proposait un système d'aide à l'évacuation des personnes déficientes sensorielles en cas d'incendie, la Société Esium proposait des solutions d'accueil et d'information des visiteurs déficients sensoriels.

À la table ronde de l'après-midi « *Présentation de réalisations remarquables ou récompensées* » ont été présentés les Trophées de l'accessibilité 2012.

Notamment un système de commande GSM intégré au téléphone portable relayant des informations (pour personnes malentendantes) de la Société Intratone - Cogelec, un recueil des belles pratiques et des bons usages de la Cité prenant en compte tous les types de handicaps comme le font l'Auberge de jeunesse de Dunkerque ou le Château du XV^e siècle des Ducs de Bretagne de Nantes.

Des consultations gratuites étaient proposées sans rendez-vous avec des architectes des Bâtiments de France et des architectes de la sécurité de la Préfecture de Police.

Les stands réunissaient les principaux acteurs de l'accessibilité :

- les entreprises et concepteurs de matériels adaptés,
- les associations de personnes handicapées,
- les entreprises de transport,
- les partenaires du forum et les institutions, avec notamment la délégation ministérielle à l'accessibilité du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, et celle du ministère de l'égalité des territoires et du logement.

Notre stand a pu répondre à de nombreuses demandes de renseignements, notamment à des responsables de mission handicap, et susciter plusieurs abonnements à notre revue.

Notre participation à toutes ces manifestations, n'en doutons pas, devrait contribuer à élargir la visibilité de notre handicap et élargir sa prise en compte.

■ Lumioara Billière-George, ARDDS

Questions à un audioprothésiste

Suite à une conférence avec Monsieur Gilles Kultcheyan, audioprothésiste, organisée par le pôle parisien de l'ARDDS le 22 mai dernier et intitulée « Apprendre à vivre avec une surdité », nous avons interrogé cet audioprothésiste qui ne parle pas seulement d'appareils, de réglages et de prix. Il met la personne devenant sourde au centre de la réflexion en parlant aussi d'éducation et de conseils pratiques!



Que savoir sur la surdité, pour comprendre pourquoi on entend mal et l'accepter ?

L'oreille est un organe neuro-sensoriel qui analyse le son, puis le transmet au cerveau. Mais lorsqu'on est malentendant, cette analyse est altérée.

C'est dans la cochlée que se trouvent les cellules de l'oreille interne et c'est là qu'apparaissent des distorsions. Le son n'est plus perçu de la même manière. Il est naturellement moins fort, mais surtout, il est déformé. Ces déformations empêchent une bonne compréhension de la parole. C'est ce que l'on appelle, en autres, le recrutement, pincement du champ auditif. Les appareils d'audition ne corrigent pas totalement ce déficit, ils essaient de le limiter. Je pense que savoir ce qui se passe permet en grande partie d'accepter son handicap. On cherchera alors à améliorer la situation par des aides complémentaires.

6

Que sont ces aides complémentaires ?

D'abord, l'appareil auditif, qui doit être parfaitement réglé et entretenu au moins deux fois par an, voire même plus souvent. Les accessoires sont nombreux, il faut en prendre conscience et se renseigner. Un accessoire est intégré dans l'appareil, c'est la boucle d'induction magnétique qui permet au son d'arriver directement dans l'appareil auditif, sans les bruits ambiants, grâce à la position T. Malheureusement, trop peu d'audioprothésistes proposent systématiquement la bobine magnétique dans les appareils. Elle est obligatoire, mais on ne la propose pas suffisamment. Avec votre association, vous devriez d'ailleurs tous inciter votre prothésiste à en parler à tous les malentendants, car plus de malentendants l'utiliseront, plus de lieux publics seront équipés. Vous pouvez aussi trouver de l'aide au sein d'une équipe pluridisciplinaire, comme le médecin ORL, l'audioprothésiste, l'orthophoniste, parfois le sophrologue ou l'acupuncteur, et un psychologue. Il ne faut pas hésiter à aller chez l'ORL pour faire des audiogrammes, avoir un suivi médical, chez son prothésiste pour bénéficier de bons réglages, chez l'orthophoniste pour avoir une bonne méthode de lecture labiale, chez le psychologue pour éviter de rentrer dans le déni et mieux accepter sa surdité, chez le sophrologue pour évacuer les tensions. Je pense que tout cela permet aux malentendants d'améliorer leur quotidien. L'aide se trouve aussi dans la société actuelle qui est davantage sensibilisée à toute déficience, par l'accessibilité devenue obligatoire, dans les associations, qui donnent des informations...

7

Vous parlez de stratégies pour mieux comprendre dans le bruit, qu'entendez-vous par là ?

Vous savez que l'oreille ne se comporte pas de la même manière si vous vous trouvez dans le silence ou dans le bruit. Dans le bruit, vous avez besoin d'une audition performante pour pouvoir comprendre la personne qui vous parle. Il faut que l'oreille localise et qu'elle puisse discriminer tous les sons qui arrivent. Les malentendants, malgré les appareils, ont du mal à comprendre dans le bruit. Il existe des méthodes pour essayer de pallier ces inconvénients.

La première solution, que vous faites naturellement, c'est de bien vous positionner face à votre interlocuteur pour mieux capter le son. Il me paraît nécessaire, lorsque vous êtes vraiment gêné dans le bruit, d'aller chez un orthophoniste pour apprendre la lecture labiale. Il y a aussi des systèmes microphoniques HF (hautes fréquences). Ce sont des systèmes reliés sans fil à vos prothèses et qui vont capter le signal sonore, le signal de la voix qui vous intéresse, et qui réduiront l'intensité du bruit. Le but de ces systèmes HF est d'augmenter le rapport signal sur bruit. Forcément, si le bruit est réduit, vous aurez une meilleure intelligibilité. Il existe différents systèmes, renseignez-vous. Dans votre association, il y a des utilisateurs habituels qui peuvent vous en parler.

Vous abordez ensuite la partie éducation : quelle attitude adopter pour accepter la surdité, s'adapter en gardant confiance en soi ?

L'amélioration ne sera effective qu'après un travail quotidien. C'est à vous, en tant que malentendant, d'accepter votre handicap, de vous faire confiance et de faire confiance à l'autre, ne pas douter des professionnels qui sont là pour vous aider. C'est très important car, au départ, le devenu sourd a le sentiment d'être coupé du monde. Il peut se sentir jugé par certaines personnes et éprouver de la honte, ou de la colère...

Vous devez vous affirmer davantage et peut-être aussi trouver de nouvelles activités plus compatibles avec votre particularité auditive pour remonter la pente, peut-être créer un nouveau cercle d'amis... C'est apparemment ce que vous faites en faisant partie de cette association.

J'ai aimé ce qu'a dit l'un de vous : « *c'est la confiance portée aux professionnels qui vous fera avancer et non pas uniquement le prix de l'appareil ou les puces qui vont évoluer* ».

C'est dans un travail quotidien d'ouverture sur les autres que vous changerez votre regard et que celui des autres changera.

■ Anne-Marie Choupin, ARDDS

La Scop Le Messager lauréate



Vous avez découvert la Scop Le Messager dans le précédent numéro de 6 millions de malentendants; lors du congrès d'Angers elle a assuré avec brio la transcription écrite et a remporté le concours régional Talents de la création d'entreprise. Cette société coopérative ouvrière de production est née de la coopération de l'ADSM Manche avec l'association Polycom d'Ille-et-Vilaine.

Le concours Talents a pour objectif de révéler une nouvelle génération d'entrepreneurs responsables et de valoriser les réseaux qui les conseillent. Il récompense des entrepreneurs créateurs de richesse économique, d'emploi et de lien social. Sur 1 634 dossiers déposés, 500 candidats environ ont été sélectionnés dans toute la France pour être auditionnés par des jurys régionaux, réunissant des structures d'accompagnement à la création d'entreprise, des personnalités qualifiées, d'anciens lauréats, des entreprises locales et des partenaires.



Anne-Marie Desmottes, présidente de l'ADSM Manche et Samuel Poulingue, co-Gérant de la Scop Le Messager

C'est ainsi que La Scop Le Messager qui avait déposé sa candidature en avril 2012 a été sélectionnée puis, après audition devant jury, a été lauréate régionale dans sa catégorie. Le prix régional est de 1 500 € assorti d'une campagne de promotion régionale.

Ces lauréats concourent ensuite pour un prix national qui sera remis en novembre au ministère de l'Économie à Bercy.

Les lauréats seront labellisés « Talent » de la création d'entreprise, un atout précieux pour un entrepreneur qui voit son projet reconnu par les acteurs de la création d'entreprise, les grandes entreprises françaises et les institutionnels mobilisés pour révéler les talents d'aujourd'hui

Le Bucodes SurdiFrance et tous les lecteurs de **6 millions de malentendants** souhaitent bonne chance au Messager

■ Maripaule Pelloux

D'après un article de la circulaire d'ADSM Manche

Prévention à Montpellier : Surdi34 y croit !



Un lieu d'accueil chaleureux, bien équipé, gratuit, accessible à tous, en plein cœur du centre-ville, une équipe disponible et compétente; tels sont les atouts de la Maison de la Prévention Santé de Montpellier.

Depuis l'ouverture en 2007, à l'initiative de madame H. Mandroux, maire de Montpellier qui est également médecin, Surdi34 travaille en étroite collaboration avec l'équipe de direction de cet espace d'information et de soutien pour tous.

Surdi34 organise chaque mois à la MPS une réunion-information autour d'un thème. Récemment, nous avons parlé du numéro d'urgence le 114 puis les personnes présentes ont pu faire des essais en temps réel depuis le portable de Surdi34. En mai, des personnes implantées de fraîche ou de longue date ont témoigné et ont répondu aux questions du public. Grâce à une boucle magnétique de bonne qualité, un ordinateur et un vidéoprojecteur présents en permanence, les échanges sont aisés.

Ces rencontres se veulent formatrices et fédératrices. Après un bref exposé, la parole circule librement entre les animatrices de Surdi34 et les personnes présentes. Le calendrier des rencontres est édité par la MPS, publié dans le journal local, mais il est également disponible sur le blog de Surdi34 : <http://surdi34.over-blog.com>. Dans le centre de ressources, nos plaquettes sont à la disposition des visiteurs, dans le rayon « handicap sensoriel ».

Ce même lieu accueille, en outre, chaque année la JNA, avec des stands d'information dans le hall et des conférences dans la salle des rencontres.

■ Aisa Cleyet-Marel, Surdi34

Congrès de l'IFHOH à Bergen en Norvège

Aisa Cleyet-Marel et Paul Zylberberg ont représenté le Bucodes SurdiFrance et ses 38 associations au Congrès international de l'IFHOH. Les contenus et les contacts noués lors de ce congrès quadriennal nous concernent tous !

L'IFHOH, « *International Federation of Hard Of Hearing People* »⁽¹⁾, organise tous les quatre ans un congrès mondial. En 2008, ce congrès s'est tenu à Vancouver, au Canada. Cette année, il s'est tenu du 25 au 28 juin, à Bergen, en Norvège. Bergen se situe dans l'ouest du pays, au milieu des fjords et des montagnes. Les vents dominants venant de la mer, le temps y est souvent très pluvieux et brumeux; d'innombrables bateaux croisent le long des côtes et les touristes qui se pressent sur les ponts pour admirer les fjords ont plus besoin de bottes et d'imperméables que de crème solaire! Mais nous, les 400 congressistes venus des quatre coins du globe (5 continents et 40 pays), avons eu de la chance : le soleil était au rendez-vous, même si la température restait vraiment frisquette. De la neige fraîche était tombée sur les sommets quelques jours avant notre arrivée. Une photo prise de l'avion vous donnera certainement l'envie d'aller visiter ce pays nordique, qui mérite le voyage.

La Norvège avec ses fjords et ses montagnes enneigées, vue de l'avion



Le congrès était organisé, cette année, par l'association norvégienne HLF, « *Hørselhemmedes Landsforbund* »⁽²⁾, qui avec ses 54 000 membres (vous avez bien lu!) dans un pays de moins de 5 millions d'habitants, nous fait pâlir d'envie. L'association a plusieurs salariés et édite une revue, « *Din Hørsel* », qu'elle tire à 55 000 exemplaires.

Elle fonctionne en quelque sorte comme un comité d'entreprise, et ses membres bénéficient de prix très attractifs sur des accessoires d'aides auditives, tels que les piles.

Grieghallen, le bâtiment qui abritait le congrès, ressemble un peu à un navire : les salles de conférences sont situées dans « *l'entrepont* » et les « *cales* », les sponsors tenaient leurs stands dans les « *coursives* » et le « *pont* » vitré abrite un vaste restaurant.

Le premier soir, dans cette salle éclairée par le soleil de minuit et des centaines de petites lumières accrochées comme des étoiles, le maire de Bergen, la présidente de l'IFHOH, Ruth Warick, et le président de HLF, Knut M. Ellingen, nous ont accueillis. Un bel apéritif enrichi de spécialités norvégiennes a permis de faire les premières rencontres. La langue du congrès étant l'anglais, tout le monde s'exprimait dans la langue de Shakespeare, sauf... les 40 Japonais présents.

Heureusement le sourire est un moyen de communication universel, aussi avec leur bonne volonté et leur humour, les HOHs, « *hard of hearing people* », japonais ont-ils fort bien réussi à se faire comprendre. Le lendemain matin, mardi 26 juin, la session plénière démarrait avec l'intervention de M^{me} le Ministre de la Santé, Anne-Grete Strøm-Erichen, qui a fait l'état des lieux de la situation des malentendants et devenus-sourds dans le pays. On recense 700 000 DSME en Norvège et environ 500 enfants portent un implant cochléaire.

Einar Lauki, professeur à l'université de Tromsø (Norvège), a précisé que 4,7 % de la population mondiale souffre d'une perte auditive supérieure à 45dB, ce qui représente 330 millions de personnes. On considère que 1 % de la population souffre d'acouphènes invalidants. Durant trois jours nous avons cherché que répondre à la question : Comment améliorer sa qualité de vie? Les solutions seront, bien entendu, différentes selon les continents, les pays, l'âge des DSME.

■ Aisa Cleyet-Marel

⁽¹⁾ Fédération internationale des malentendants que nous avons présentée dans **6 millions de malentendants** n°6

⁽²⁾ Association de malentendants

« A better quality of life » : une meilleure qualité de vie...

Comment mieux vivre en étant malentendant ou devenu sourd ? Les solutions psychologiques, sociales et politiques sont intimement liées !

Le premier jour, le thème « *A better quality of life* » (une meilleure qualité de vie) a été décliné aux niveaux politique, social et psychologique. À première vue, il peut paraître étonnant d'avoir réuni ces trois éclairages, mais après avoir entendu les conférences, on constate que les trois sont étroitement liés. Des enquêtes, commandées par les gouvernements ou non, sur le nombre de DSME et les difficultés qu'ils rencontrent dans leur vie privée, professionnelle, sociale, permettent d'avoir une idée précise et objective des besoins et du coût que les aides peuvent engendrer. Nous vous le démontrerons par quelques exemples précis...

Le tsunami au Japon

Une intervention très attendue et émouvante était celle de Tadashi Takaoka, président de l'association japonaise de malentendants, qui nous a expliqué pourquoi, lors du tsunami du mois de mars 2011 au Japon, beaucoup de sourds et malentendants sont morts : ils n'ont pas entendu les signaux d'alerte et par la suite n'ont pas eu accès aux informations pour survivre. Son exposé, ses photos et ses témoignages nous ont montré l'ampleur de cette catastrophe.

Témoignage d'un Japonais sourd : « *Il y avait des camions avec des haut-parleurs qui expliquaient où l'on pouvait trouver de l'eau, mais je n'ai rien compris. On a bien essayé de me l'écrire, mais ayant perdu mes lunettes, je ne pouvais pas lire le message. Alors pour ne pas offenser mon interlocuteur, j'ai dit que j'avais compris.* »

Deaf and Hard-of-Hearing Persons in Miyagi Prefecture			
	Deaths (Persons)	Population	Death Rate
Entire Prefecture (Miyagi)			
All	8,673	613,371	1.41%
Deaf & HOH	56	1,205	4.65%
Coastal City A (Onagawa)			
All	705	10,051	7.01%
Deaf & HOH	9	40	22.50%
Coastal City B (Minamisanriku)			
All	665	17,431	3.82%
Deaf & HOH	7	14	50.00%

by NHK "Fukushi Nibiryo" Team, 2011

Tadashi Takaoka, président de l'association japonaise des malentendants explique que de nombreux malentendants et de sourds sont morts lors du tsunami, car ils n'ont pas entendu les signaux d'alarme.

En fait, je suis resté deux jours sans boire ». Le gouvernement japonais a mis en place un vaste programme d'alerte, afin que, à l'avenir, les sourds et les DSME soient avertis immédiatement par des moyens appropriés des dangers qu'ils pourraient encourir.

L'IFHOH a aidé l'association japonaise de DSME à réparer une maison destinée aux malentendants. La présence de la délégation japonaise, qui suivait le congrès sur un écran spécial avec le texte traduit en japonais et en langue des signes, a donné un accent particulier à cette première matinée ; elle nous a fait prendre conscience du fait que les solutions politiques aux niveaux national et international sont indispensables pour la sécurité et le bien-être des DSME.

Coping with...

Pour améliorer la qualité de vie des DSME, plusieurs psychologues ont insisté sur la nécessité de se prendre en charge, tout en insistant sur le fait que les remèdes miracles n'existent pas. « *Coping* » est un mot que nous avons entendu très souvent au cours de la semaine ! « *Coping with...* »⁽¹⁾, c'est se débrouiller. Dans le processus de prise de conscience et d'acceptation de la surdité, il est primordial d'avoir de bonnes informations.

Des informations sur la surdité, les aides techniques, mais également sur les organismes susceptibles d'apporter une aide. M^{me} Katherine Cecilia Williams, psychologue norvégienne, propose de mettre en ligne une enquête psychiatrique qui existe depuis 1990 en version papier, « *Mini Neuropsychiatric Interview* » (M.I.N.I.6.0.). Cette enquête, qui comporte une liste de 54 items, permet aux DSME de décrire leur malentendance et est fréquemment utilisée par des psychiatres du monde entier.

Pour éviter l'épuisement dû à la malentendance, Madame Williams propose une thérapie cognitive qui entraînera le malentendant à devenir plus ouvert et réactif. Elle considère que l'on doit partir des croyances que chaque malentendant porte sur sa surdité, pour ensuite envisager les conséquences comportementales et émotionnelles. Puis chacun doit trouver une stratégie (« *une clef* ») pour se libérer du stress. Cette clef peut être le repos, le jardinage, la marche, le yoga ou la méditation.

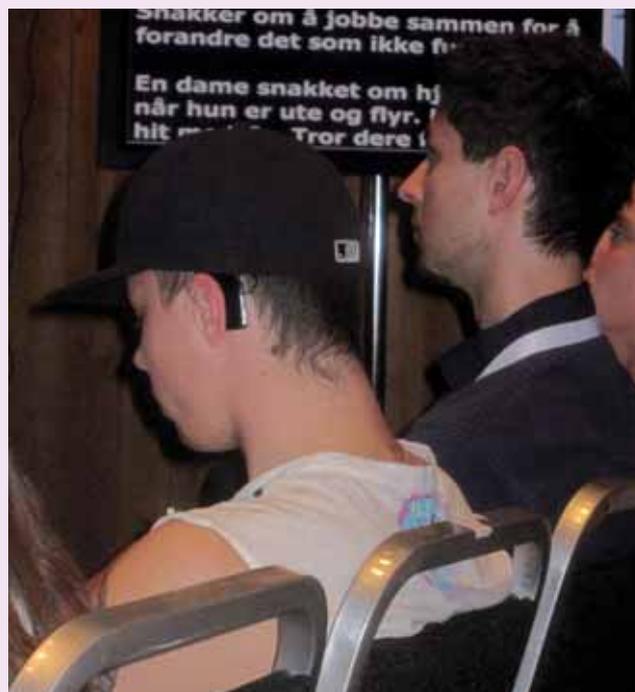
■ Aisa Cleyet-Marel

⁽¹⁾ *Coping with* : se débrouiller

Des solutions pour **jeunes adultes et seniors**

Les jeunes malentendants, comme les seniors, souffrent d'un manque de communication et de solitude; psychologues et éducateurs peuvent jouer un rôle important pour améliorer leur qualité de vie.

La deuxième journée était consacrée à la jeunesse et la famille. Nous avons particulièrement apprécié l'intervention de la physiothérapeute norvégienne Elin Jaeger, qui a expliqué pourquoi les jeunes malentendants ressentent autant de stress : les jeunes communiquent de plus en plus rapidement, les jeunes malentendants ont du mal à suivre ce rythme et se sentent exclus. Souvent, ils ont l'impression de devoir faire plus d'efforts qu'ils ne peuvent en fournir. Ils souffrent de solitude, ils ont fréquemment des maux de tête ou les yeux qui piquent, car ils utilisent trop la lecture labiale pour compenser ce qu'ils n'ont pas bien entendu. Les jeunes malentendants s'épuisent, et ce stress psychologique ne disparaît pas avec le repos, contrairement au stress physique. M^{me} Jaeger préconise l'activité physique, les massages et la méditation pour permettre aux jeunes de se ressourcer.



Les garçons et les filles norvégiens ne cachent pas leurs aides auditives.

Par contre, dès qu'ils souhaitent travailler, ils rencontrent de nombreux obstacles, des moqueries, de la discrimination. Ils doivent adopter des stratégies différentes pour améliorer leur communication avec les autres. Selon les situations, cela peut consister à demander de répéter, ou suivre le mouvement sans avoir vraiment compris, ou prétendre que tout va bien alors que ce n'est pas le cas. Pour améliorer leur vie et être plus ouverts, il faut avant tout que les jeunes sachent s'adapter et qu'ils choisissent la meilleure stratégie.

On peut trouver des informations supplémentaires sur leur site : www.cefu.dk mais en danois ou en anglais seulement.

IFHOH⁽¹⁾ attache une grande importance à la jeunesse de dix-huit à trente ans. Une section spéciale, l'IFHOHYP (l'IFHOH Young People) a été créée, elle réunit les jeunes de cette tranche d'âge. Leur présidente, Karina Chupina, est très active. Ils bénéficient d'un site dédié et d'une page Facebook. La section norvégienne des jeunes parcourt le pays grâce à un bus mis à leur disposition par l'association HLF, afin de rencontrer des collégiens et des lycéens et de les sensibiliser aux dangers du bruit. Lors des concerts, ils distribuent des bouchons d'oreille et donnent des conseils. Ce qui est remarquable, c'est que les jeunes portent leur prothèse ou leur implant ostensiblement, sans gêne.

10

Des propositions pour la jeunesse et les jeunes adultes

11

Niels Henrik Hansen, de l'université d'Arrhus au Danemark, a fait une recherche sur l'impact de la malentendance sur la scolarité et l'entrée dans la vie active des jeunes de quinze à trente ans. Tant que les jeunes sont à l'école, ils vivent leur handicap comme une fatalité mais non comme un problème majeur.



Une jeune norvégienne et son implant.

Briskeby et Efterskole : des écoles de la 2^e chance

Berit Tollefsen est le principal d'un lycée très particulier, Briskeby, qui permet aux jeunes en difficulté d'avoir une deuxième chance. En trente ans, l'école a scolarisé plus de 30 000 jeunes et jeunes adultes. Chaque élève en difficulté y trouve le meilleur environnement possible. Les jeunes malentendants y bénéficient d'une accessibilité parfaite, mais l'utilisation de la langue des signes est interdite. L'école travaille en étroite collaboration avec le NHO (Norwegian Næringslivets Hovedorganisasjon ou Norwegian Employment Organisation). La loi norvégienne oblige toutes les écoles à aider tous les jeunes à aller vers tous les postes.

La phrase clef de Briskeby est : « *Be true to yourself* » (« Sois vrai avec toi-même ! »).

Un petit film a illustré cet adage, il est visible (mais en anglais seulement) à l'adresse suivante :

www.youtube.com/watch?v=aNN1VKeS61g

**Le stress physique disparaît
avec le repos mais pas
le stress psychologique !**

Une expérience similaire est menée au Danemark dans les « *Efterskole* », où les élèves peuvent rester deux ans afin de décrocher leur bac ou un diplôme supérieur. Nous avons entendu les témoignages de quatre étudiants qui, dans un anglais parfait, racontaient leur parcours scolaire, souvent commencé dans la douleur et la solitude, et qui ont enfin trouvé leur épanouissement au sein de l'internat.

Leur site permet d'en savoir plus : www.fus.dk

Les seniors ne sont pas oubliés !

Constat quasiment identique pour les seniors, à savoir la solitude, le stress, la discrimination et le manque d'information. En Norvège et aux Pays-Bas, les associations envoient des bénévoles à la rencontre des personnes âgées afin de rompre leur isolement. Ces bénévoles peuvent donner des informations sur les aides techniques, les instances susceptibles d'apporter une aide et proposer une participation à des groupes de parole. L'écoute dans le bruit reste le problème le plus crucial pour grand nombre de personnes âgées. Même si des solutions techniques existent, la gestion du stress que cette situation entraîne devra être prise au sérieux et bien souvent l'aide d'un psychologue s'avérera précieuse. Donna S. Wayner, psychologue, a proposé des exercices de relaxation et suggéré des astuces pour diminuer le stress de la perte d'audition.

■ Aisa Cleyet-Marel

⁽¹⁾ IFHOH se dit « aïfo » et EFHOH se dit « ifo ». HOH veut dire « hard of hearing », malentendant.

Des solutions médicales et techniques

Des avancées dans les domaines technologique et médical vont améliorer notre qualité de vie de façon significative. Les nombreux sponsors du congrès avaient envoyé leurs meilleurs techniciens pour renseigner les congressistes.



Ulf Olsson, le modérateur, annonce l'intervention de Hans Mülder, le directeur commercial de Phonak.

Beaucoup de ces avancées technologiques et médico-sociales ont déjà été présentées lors de notre congrès d'Angers. Rappelons simplement : les boucles d'induction magnétique - qui restent plus que jamais d'actualité même avec le développement de Bluetooth - les microphones FM, le télétexte, les progrès de l'implant cochléaire, la bi-implantation, les masqueurs de bruit pour traiter les acouphènes, etc. Toutefois deux interventions ont retenu notre attention. Mats Ulfendahl, chercheur au Karolinska Institut à Stockholm, a fait le point sur la thérapie génétique, qui consiste à implanter des cellules souches embryonnaires afin de régénérer les cellules ciliées. Nous avons vu des photos impressionnantes de leurs travaux.

L'écoute dans le bruit est un problème récurrent pour lequel peu de solutions existent. Hans E. Mülder, le directeur commercial de Phonak, a expliqué que ce sont souvent les sons proches qui sont confondus dans un environnement bruyant : p,t,k/f,s,x/m,n,j.

Phonak a mis au point un nouveau test, LISN-S PGA (Listening in Spatialized Noise Sentences Prescribed Gain Amplifier) disponible en ligne sur leur site, en anglais seulement pour le moment : www.phonak.com

Ce test permet aux malentendants de vérifier leur écoute dans le bruit. Il permettra également aux audioprothésistes de trouver une réponse personnelle et adaptée.

Le Pr Gerhard Goebel, vice-président de l'association allemande d'acouphéniques, a insisté sur le fait que le cerveau peut apprendre à percevoir le signal d'acouphène comme étant un bruit normal. Par exemple, nous n'entendons plus notre réfrigérateur qui pourtant fait beaucoup de bruit, car il fait partie de notre environnement sonore.

■ Aisa Cleyet-Marel

HLF, la plus grande association de malentendants au monde!

L'association norvégienne géante, qui par sa taille, a une grande influence sur la politique norvégienne en faveur des malentendants.

Le congrès mondial de l'IFHOH a été organisé par l'association norvégienne HLF, Hørselshemmedes Landsforbund. HLF, avec ses 55 000 adhérents, et ses 200 associations locales, est la plus grande association de malentendants au monde et la plus importante association de handicapés en Norvège.

L'objectif de l'association est de défendre les intérêts des personnes malentendantes et des personnes souffrant d'acouphènes et de la maladie de Ménière. HLF s'occupe aussi bien des enfants que des seniors.

La stratégie de HLF est de faire pression sur le gouvernement et les élus aux niveaux national, régional et local pour améliorer la qualité de vie des malentendants dans les écoles, sur leur lieu de travail, dans le domaine culturel et dans la vie de tous les jours.

Plusieurs résultats ont été obtenus l'an dernier :

- la loi sur l'accessibilité et contre la discrimination,
- l'harmonisation des normes dans le bâtiment, le transport et l'éducation,
- le sous-titrage des films et des programmes de télévision,
- de meilleures conditions de travail pour les travailleurs malentendants.

Pour la période 2009/2012, la priorité est la prévention et une meilleure insertion des malentendants et des personnes souffrant d'acouphènes et/ou de la maladie de Ménière.

Organisation

HLFU

Les jeunes de treize à trente-cinq ans ont leur propre organisation, le HLFU, avec leur propre bureau et un « consultant » qui défend leurs intérêts spécifiques. Actuellement, ils organisent des actions de prévention lors des concerts de rock et des festivals en distribuant des bouchons d'oreille et en donnant des informations sur les risques du bruit.

L'Assemblée Générale

Tous les trois ans, HLF tient son Assemblée Générale. L'Assemblée réunit le bureau, les présidents des associations régionales, les administrateurs, les délégués élus par les associations locales. Elle donne son avis sur le rapport financier, les actions en cours et définit le plan d'action pour les trois ans à venir.

Le bureau

Le bureau est composé de sept personnes, le président est Knut Magne Ellingsen. Le bureau est responsable des activités de HLF et suit les actions prévues par le plan triennal.

L'administration

Le siège de HLF se situe à Oslo. HLF a 22 employés. Le secrétariat a des experts dans différents domaines, qui s'emploient à faire avancer la cause des malentendants.

La force de HLF vient du fait que tous les malentendants sont réunis au niveau national

Le conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont les membres du bureau, les présidents des associations régionales et les présidents des groupes de travail. Le conseil d'administration se réunit deux fois par an pour évaluer le travail du bureau et du secrétariat.

Commissions de travail

Les devenus-sourds adultes

Sous-titrage, retranscription écrite, le norvégien complété, accessibilité.

Les implantés cochléaires

Information sur l'opération et la rééducation.

Commission acouphènes

Information aux adhérents et aux professionnels.

Commission Ménière

Information aux adhérents et aux professionnels.

Commission enfants/parents

Donner la meilleure éducation possible aux jeunes malentendants depuis leur plus jeune âge jusqu'à l'université par une meilleure législation, un meilleur système éducatif et de meilleures conditions de travail.

Des groupes de parole sont organisés au niveau local pour les parents d'enfants malentendants.



Commission travailleurs malentendants

Meilleure législation pour les travailleurs malentendants, information sur le site Web.

Communication

HLF édite une revue « *Din Hørsel* », qui paraît 8 fois par an, tirée à 56 000 exemplaires.

Le site Internet d'HLF : www.hlf.no

Activités annexes

Vente en ligne d'accessoires pour malentendants, tels que les piles, des t-shirts.

Réflexion

La force de HLF vient du fait que tous les malentendants sont réunis au niveau national. Par le nombre d'adhérents et l'excellente organisation, HLF pèse sur les décisions politiques norvégiennes.

Lors du congrès mondial, madame la Ministre de la Santé, Anne-Grete Strøm-Erichsen, s'est déplacée pour expliquer la politique nationale dans le domaine de la malentendance. Preuve que HLF est pris très au sérieux ! D'autre part la politique et la santé sont intimement liées et cela représente un vaste marché ! À bon entendeur, salut !

■ Aisa Cleyet-Marel

Recherche néerlandaise sur l'implant cochléaire

Le Dr Ruud van Hardeveld, ORL et secrétaire de Euro-CIU (association européenne d'implantés cochléaires), a fait une recherche sur les conséquences de l'implant cochléaire sur la vie privée et professionnelle des sourds implantés aux Pays-Bas, pour la période 2005-2010.

Figure 1 : Nombre d'implantés cochléaires par million d'habitants.

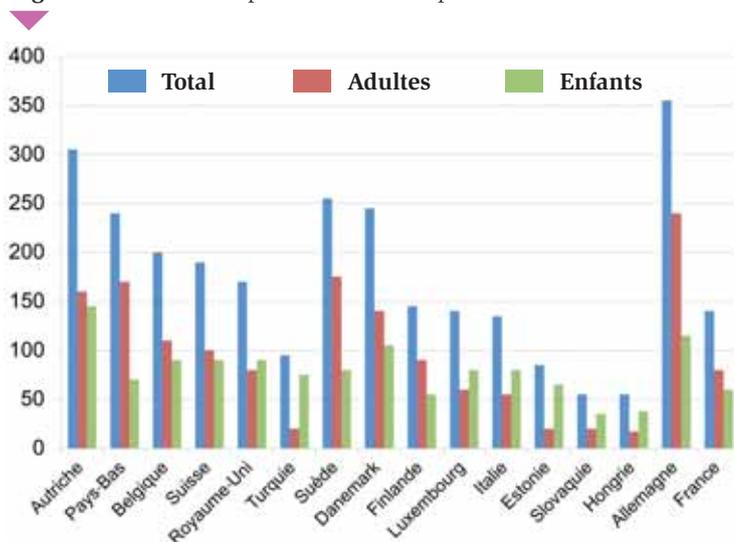


Figure 2 : Concepts thérapeutiques pour restaurer l'audition.



Aujourd'hui : audioprothèses et implants cochléaires.
Demain : approches pharmacologiques, ingénierie des tissus et médecine régénérative.

Les personnes interrogées avaient de vingt à quatre-vingt-cinq ans. Même si 92 % des implantés sont satisfaits de leur appareillage, seulement 46 % le sont dans un environnement bruyant et 67 % utilisent le sous-titrage à la télévision.

Parmi les résultats remarquables :

- 90 % font plus de choses à la maison,
- 80 % ont plus de contacts avec des amis,
- 80 % peuvent téléphoner,
- 49 % sont moins fatigués,
- 87 % estiment avoir une meilleure qualité de vie.

Quant aux personnes implantées qui travaillent, même si tout n'est pas positif pour elles, l'implant a changé beaucoup de choses :

- 37,5 % ont un meilleur poste,
- 47,5 % sont plus indépendantes,
- 35,4 % ont plus de responsabilités,
- 26,5 % ont plus de projets et d'opportunités de promotion,
- 60 % ont un meilleur contact avec les collègues et/ou avec le public.

■ Aisa Cleyet-Marel

Souvenirs du congrès

Participer à un congrès se prépare ! Des contacts avaient été pris avec l'IFHOH et surtout avec l'EFHOH, la branche européenne de l'IFHOH, pour annoncer notre venue. Paul Zylberberg est arrivé dès le lundi matin 25 juin pour participer aux Assemblées Générales de l'IFHOH et de l'EFHOH. Quant à moi, qui découvrais ce monde international, j'ai pris beaucoup de plaisir à rencontrer les personnes avec qui j'avais déjà correspondu par mail dans les mois précédant le congrès. Le contact était particulièrement chaleureux et aisé avec Marcel Bobeldijk, le président de l'EFHOH.

Lors des pauses, des sponsors étaient à notre disposition afin de nous faire découvrir toutes les nouveautés dans le domaine de l'appareillage. Les fabricants avaient envoyé leurs meilleurs techniciens, aussi avons-nous pu poser des questions pointues.

Personnellement, j'ai essayé toutes les boucles magnétiques et tous les micros FM et j'ai été séduite par Comfort Audio avec la boucle « *Comfort Duett* » et la boucle « *Set 840-S* » de Sennheiser.

Phonak avait équipé toutes les salles avec le système « *My Link* ». Ainsi tous les matins nous avons pu emprunter un collier et, en mettant nos prothèses sur la position T, bénéficier d'une écoute parfaite.

La compréhension était également facilitée par la présence d'écrans sur lesquels le texte retranscrit par les vélotypistes apparaissait au fur et à mesure.

La langue du congrès était l'anglais, mais des traductions simultanées en norvégien, en japonais et en langue des signes étaient disponibles dans chacune des trois salles de conférence, soit au moins cinq interprètes dans chaque salle.

Lors du « *banquet* » final, à nouveau dans la grande salle vitrée où nous avons été accueillis le premier soir, l'accessibilité était toujours aussi parfaite : on pouvait inviter un vélotypiste à sa table et suivre les conversations sur un portable ou sur un écran.

La chanteuse lyrique norvégienne qui avait ouvert le congrès le mardi matin l'a clos le jeudi soir en interprétant des chansons plus légères et traditionnelles.

La compréhension était facilitée par la présence d'écrans sur lesquels le texte retranscrit par les vélotypistes apparaissait au fur et à mesure

C'est la tête remplie d'impressions nouvelles, de rencontres, de projets que nous avons pris l'avion pour Paris. Depuis notre retour, notre messagerie déborde de messages du monde entier !

Cette ouverture va permettre au Bucodes SurdiFrance de participer activement aux actions de l'IFHOH et l'EFHOH dont il est membre depuis de longues années.

Vous trouverez les résumés de l'ensemble des conférences, très bientôt, sur le site de l'EFHOH : www.efhoh.org

À Angers, nous étions membres d'une grande famille nationale ; à Bergen, par notre présence et nos questions, nous avons montré aux autres pays que les DSME français sont capables de participer au niveau international.

Et dans quatre ans, en 2016 ? Le rendez-vous sera en Israël !



Une photo émouvante a réuni des Norvégiennes en costume traditionnel et des Japonaises en kimono.

■ Aisa Cleyet-Marel

Le congrès IFHOH en chiffres

- 400 participants :** 92 norvégiens, 35 danois, 32 suédois, 28 japonais, 13 néerlandais, 12 allemands, 12 américains, 12 finlandais, 9 suisses, 7 canadiens, 6 anglais, 2 français, 1 belge, etc.
- 5 langues :** Traduction en norvégien, japonais, langue des signes norvégienne et japonaise (le congrès s'est déroulé en anglais)
- 40 pays représentés**
- 5 continents représentés**
- 9 sponsors :** Phonak AB, Siemens, Nokia, Resound, Comfort Audio, Rayovac, Vestfold audio, Doro, Varta)
- 10 vélotypistes :** (dont 6 interprètes-vélotypistes)
- 6 interprètes en langue des signes**
- 3 écrans pour la vélotypie**
- 1 écran géant par salle pour les diapositives**

Accessibilité : Phonak a financé l'équipement des trois salles avec le système Mylink (boucle magnétique et FM) et a prêté les colliers Mylink pour tous les participants.

Repas : buffet du 1^{er} jour financé par la ville de Bergen. ■

Le congrès IFHOH en images



En haut à gauche : Paul Z. (photo) et Aisa C.-M. n'ont pas hésité à monter à la tribune pour poser des questions pointues dans leur « meilleur » anglais.



En haut à droite : Trois jeunes norvégiens très actifs dans leur association.



En bas à droite : Marcel Bobeldijk (à droite), président de l'EFHOH, est un homme très accueillant. ■

Kalivia : une nouvelle norme en audioprothèse ?



Malakoff-Médéric et Harmonie Mutuelles ont lancé en juin 2012 leur réseau d'audioprothésistes Kalivia-Audio basé sur une charte très intéressante. Plus de 1 000 audioprothésistes (près de 40%) ont adhéré au réseau malgré les réticences connues des syndicats d'audioprothésistes. Après le lancement du réseau Santéclair en 2009 ce nouveau réseau marque une deuxième grande avancée pour l'utilisateur.

Progrès dans l'accès aux soins

Malakoff-Médéric annonce 2 millions d'assurés et Harmonie Mutuelles 4,5 millions, tandis que Santéclair couvre plus de 6 millions de personnes. Avec les Réseaux Santéclair et Kalivia-Audio on est dans un ordre de grandeur de 20 % de la population française. Il s'agit donc d'un vrai bouleversement. En ce qui concerne le réseau Kalivia-Audio il est constitué d'un peu plus d'un tiers de grands réseaux (Visaudio, Audio 2000...), d'un tiers d'indépendants et d'un peu moins d'un tiers de petits réseaux locaux⁽¹⁾. Innovation très importante les ascendants des assurés Harmonie Mutuelles et Malakoff-Médéric peuvent accéder au réseau Kalivia-Audio (sans la prise en charge qui est assurée, elle, par leur propre complémentaire).

Engagement de respect de la législation

La charte Kalivia reprend pas à pas la réglementation française en audioprothèse, allant jusqu'à remettre en annexe la formule du devis normalisé et citer en annexe tous les textes qui s'appliquent en faveur des usagers.

Compte-rendu d'appareillage

La charte rappelle le compte-rendu obligatoire imposé par la réglementation en précisant son contenu minimal ainsi que sa mise à jour régulière pendant toute la durée de vie de l'appareillage :

- caractéristiques de l'audiologie prothétique du patient,
- descriptif de la gêne, descriptif de la motivation,
- type(s) et caractéristiques principales d'appareil(s) préconisé(s),
- gain avec et sans prothèse,
- résultats subjectifs (utilisation et information),
- difficultés qui pourraient expliquer une discordance entre le résultat subjectif et le résultat objectif déterminé par le gain prothétique tonal et vocal.

Carnet de suivi

La charte introduit un carnet de suivi ce qui n'est pas explicitement prévu par la réglementation (ni d'ailleurs par la norme européenne sur la qualité de service des audioprothésistes) et en précise le contenu minimal :

- les caractéristiques de l'appareillage,
- les coûts annuels moyens de maintenance et d'entretien,
- le détail des prestations auxquelles le bénéficiaire a droit, et notamment les séances de suivi à l'issue de l'acquisition de l'appareil auditif,
- les dates de rendez-vous et la synthèse de chaque séance : adaptations et réglages réalisés, niveau de satisfaction, éléments facturés (consommables, matériel d'entretien, réparations...).

Position T, garantie constructeur et service

L'audioprothésiste s'engage à informer sur la position T pour toute surdité sévère ou profonde ce qui est un peu court. La revendication du Bucodes SurdiFrance est de rendre obligatoire un appareillage avec position T pour toute surdité supérieure ou égale à 40dB en moyenne sur les quatre fréquences principales sous peine de devoir changer gratuitement les audioprothèses.

Kalivia offre une garantie constructeur de 4 ans proche des 5 ans réclamés par le Bucodes SurdiFrance

Une offre exclusive : Prim'Audio

Les audioprothésistes de Kalivia doivent disposer pour tout type de surdité d'un appareil numérique à 3 canaux avec anti-Larsen pour un prix de 700 € TTC maximum par oreille, et permettant l'amélioration de l'écoute dans les situations les plus courantes, soit 1 400 € TTC pour un appareillage binaural. On a là un véritable prix « encadré » que la Sécurité Sociale s'est montrée incapable de mettre en place dans les 25 dernières années. Rappelons que nombre d'audioprothésistes proposent des appareils numériques de base pour moins de 600 € (cf. **6 millions de malentendants** n°4, page 16) et que la revendication d'audioprothèses à 450 € n'est pas absurde surtout si l'on compare avec ce qui se passe en Angleterre (cf. *Résonances* n°41, page 5 et **6 millions de malentendants** n°1, page 13).

Par ailleurs l'audioprothésiste s'engage à proposer les autres appareils avec une réduction de 500 à 600 € pour un appareillage binaural ce qui est intéressant car c'est le reste à charge de l'assuré qui est diminué d'autant.

La charte prévoit l'obligation d'une garantie constructeur de quatre ans ce qui montre bien que la revendication du Bucodes SurdiFrance d'une garantie de cinq ans n'est pas inatteignable. Il est également prévu l'obligation de fournir un appareil de dépannage pour toute réparation supérieure à trois jours.

Kalivia et Santclair aident au respect des droits de l'utilisateur

La mise en place de réseaux d'audioprothésistes ne peut que satisfaire les associations d'utilisateurs qui réclament un meilleur encadrement de la profession.

Les côtés positifs de Kalivia sont incontestablement l'offre Prim'Audio, qui permet de s'appareiller pour 700 € par oreille, produit et prestations compris, une grille de prix maximaux par marque et par gamme et l'introduction d'une garantie constructeur de quatre ans (ce qui existe déjà parfois notamment chez Audition Mutualiste).

On regrettera que Kalivia n'ait pas prévu de questionnaire de satisfaction⁽²⁾. L'évaluation est en effet un élément essentiel d'une démarche qualité.

Kalivia n'a pas imposé non plus de livret d'accueil, alors que toute personne hospitalisée bénéficie de ces documents diffusés depuis 2002 (dix ans déjà). On peut regretter aussi que Kalivia ne sépare pas la prestation d'adaptation, liée à la vente, de la prestation de suivi qui correspond davantage à un contrat de maintenance.

Quoi qu'il en soit, la charte Kalivia est bien plus intéressante que la Norme Afnor MF EN 15927 défendue par l'UNSAF⁽³⁾, laquelle n'apporte plus rien d'intéressant aux usagers français en 2012.

Incontestablement Santclair et maintenant Kalivia font avancer l'accès à l'appareillage auditif alors que la France affiche un retard considérable sur certains de ses voisins, anglo-saxons notamment. (cf. **6 millions de malentendants** n°3, page 14).

■ Jacques Schlosser, commission appareillage auditif

⁽¹⁾ D'après Audio-Infos, www.audio-infos.eu

⁽²⁾ Kalivia n'exclut pas de mettre en place un tel questionnaire, comme il l'a fait dans son réseau d'opticiens

⁽³⁾ UNSAF : syndicat national des audioprothésistes, www.unsaf.org

Passage de relais à l'UNSAF

L'Union Nationale des Syndicats d'Audioprothésistes Français est devenue le syndicat national des audioprothésistes français lors de la fusion des 3 syndicats qui constituaient l'union en avril dernier. Benoît Roy, Président depuis 2004, passe la main mais reste Vice Président. Luis Godinho, audioprothésiste à Paris depuis 1994 (diplômé à Montpellier en 1990), Secrétaire Général du SAF (Syndicat des Audioprothésistes Français) de 1996 à 2000, puis Président du SAF de 2000 à 2008, et également Vice Président de l'UNSAF depuis 2000 devient Président.

Un bilan mitigé

L'UNSAF n'a pas su vendre à ses adhérents les conclusions du rapport de la direction générale de la concurrence et de la répression des fraudes (DGCCRF) pourtant négocié avec les représentants des audioprothésistes et publié en mars 2000. L'avis du DGCCRF toujours d'actualité a été, mais en partie seulement, repris dans l'arrêté d'avril 2002. L'UNSAF depuis 12 ans a essentiellement défendu un modèle économique qui avantage les grandes enseignes telles Audika et Amplifon. On peut y voir 2 raisons :

- Audika et Amplifon rachètent souvent à très bon prix les cabinets d'indépendants ce qui permet des gains importants,
- ces 2 enseignes tirent les prix vers le haut ce qui ravit l'ensemble des professionnels. Mais est-ce un bon calcul à long terme ?

L'UNSAF a finalement fait adopter au niveau européen sa norme pour la qualité de service des audioprothésistes mais n'a pas su convaincre ni les associations de consommateurs (UFC, Que Choisir...) ni les associations d'utilisateurs (Bucodes SurdiFrance) ni les représentants de l'administration et pas d'avantage les complémentaires de santé. Il n'a vu venir ni le devis normalisé (il s'y est farouchement opposé au lieu de l'accompagner :

ce devis est obligatoire depuis novembre 2008), ni l'arrivée des réseaux Santclair en 2009 et Kalivia en 2012 refusant d'admettre que les complémentaires santé puissent refléter le point de vue et l'intérêt des usagers. Mais Benoît Roy a su convaincre les 3 syndicats d'origine de fusionner en un seul et le congrès de l'UNSAF est un succès chaque année, même si l'année 2012 a marqué le pas...

Un futur encore ouvert

Le nouveau président de l'UNSAF saura-t-il se rapprocher des associations en acceptant de soutenir une partie des 17 propositions du Bucodes SurdiFrance? Saura-t-il négocier avec la Sécurité Sociale? Avec les mutuelles? Tout cela pour un meilleur encadrement et une meilleure prise en charge...? Saura-t-il entendre la demande des usagers d'un conseil en appareillage déconnecté de la vente? Rien n'est moins sûr mais considérons que tout est ouvert avec ce passage de relais.

■ Jacques Schlosser, commission appareillage auditif

On pourra se référer au site de l'UNSAF et notamment : www.unsaf.org/site/en-bref/l-ouie-magazine-interviewe-benoit-roy.html, www.unsaf.org/site/presentation/les-dates-cle.html, ainsi qu'à l'article sur Luis Godinho dans Audio infos n°173-174 de juillet-août 2012.

Fiction :

les équipements auditifs en 2032

D'après la fiction de Jean-Christophe Rufin, auteur de Rouge Brésil prix Goncourt 2001, paru dans le journal Le Monde du 7 août 2012.

J'ai assisté samedi en tant que journaliste au congrès international de la fédération européenne des malentendants (EFHOH) à Berlin. Le congrès réunissait 10 000 personnes et j'ai pu rencontrer Marcel B. le président de la très puissante fédération des malentendants européens.

— Alors président vous êtes un homme heureux ? lui demandai-je. Sur de nombreux écrans de l'immense amphithéâtre défilaient des publicités des grandes marques de matériel et de logiciels informatiques.

— Oui me répondit-il avec modestie.

Je décidai alors de le provoquer.

— Pendant ce temps le congrès des audioprothésistes à Paris a été annulé faute d'un nombre suffisant de participants et la fédération des audioprothésistes est dans une situation financière délicate.

— Les audioprothésistes sont aujourd'hui en difficulté car ils n'ont pas su s'adapter. À partir du moment où le son est numérique on tombe dans le domaine grand public et là c'est un nouveau métier. Aujourd'hui l'appareil auditif n'est plus que l'oreillette de notre Smartphone, on peut se connecter sur Internet, charger les derniers logiciels libres ou télécharger à bas prix des logiciels très sophistiqués. Les sites spécialisés permettent d'effectuer des tests et de régler au mieux les paramètres des logiciels. On achète directement à la boutique des fabricants de téléphones portables et tout le reste se fait en se connectant à Internet.

— Mais comment expliquez-vous que les appareils auditifs soient devenus si performants ?

— Ils ont bénéficié des progrès grand public sur la prise de son et sur les écouteurs. Mais surtout l'informatique a repoussé les limites. Les sons inaudibles pour la personne malentendante sont transposés dans le spectre des restes auditifs : en 20 ans les brevets sont tombés dans le domaine public et vous avez le choix entre plusieurs logiciels tous très performants.

— On dit qu'actuellement les malentendants sont très recherchés par les entreprises ?

— Ce sont surtout les implantés cochléaires car ils sont devenus des surdoués de l'audition. Vous voyez mon Smartphone a analysé le spectre de votre voix et dans le brouhaha je peux me focaliser sur vous... Même si vous êtes à l'autre bout de la table je peux vous entendre parfaitement.



Mais bien évidemment je peux basculer aussi sur une autre personne dont j'aurais au préalable enregistré le spectre de la voix. Nous avons aussi des systèmes de zoom très efficace; un peu comme des jumelles, je peux me rapprocher fictivement de la personne qui parle. J'ai sur mon Smartphone des possibilités dignes d'un espion.

— Il doit y avoir une très forte pression pour se faire implanter ?

— Effectivement vous avez raison mais n'oubliez pas que les appareils auditifs d'aujourd'hui couplée au Smartphone nous offrent déjà de grandes capacités. Après, certains pays sont plus laxistes que d'autres pour autoriser l'implantation cochléaire même avec de bons restes auditifs. Quand vous serez prêts je peux vous aider pour vous aiguiller... Vous verrez, moi à 75 ans, je me sens plus performant qu'avec mes oreilles de 20 ans.

■ Jacques Schlosser,
commission appareillage auditif, Surdi13

Appareils auditifs : des évolutions majeures

Des informations très importantes nous arrivent d'un peu partout qui bouleversent les idées reçues sur les audioprothèses.

Bas de gamme et hauts de gamme identiques

Dans les nouvelles séries d'audioprothèses entre les « *bas de gamme* » et les « *hauts de gamme* » c'est le même produit (micros, puce électronique, écouteur...) seul le logiciel change. Une autre façon de dire c'est qu'un bas de gamme aujourd'hui est un haut de gamme dont on a bridé certaines fonctions (canaux de réglages regroupés pour moins de réglages, options de traitement du son ou d'antilarsons réduites etc.). Cela se comprend tout à fait : par souci d'augmenter la fiabilité et de diminuer les coûts de développement, les constructeurs ont avantage à se concentrer sur un produit puis à le décliner en plusieurs versions. Le prix devient alors très « *théorique* ».

Un bas de gamme aujourd'hui est souvent un haut de gamme bridé

Des appareils potentiellement évolutifs

Il y a toujours 2 façons de programmer la « *puce* » d'un appareil auditif, soit de façon figée au moment de la fabrication de l'appareil, soit de façon évolutive par un logiciel qui est modifiable après fabrication. Dès la première apparition des appareils numériques en 1997 ces

2 options étaient présentes : Widex avec son Senso avait fait le choix d'une programmation figée et Oticon avec son Adapto avait fait le choix d'une programmation évolutive. D'après ce que nous disent les audioprothésistes, il y aurait aujourd'hui des possibilités de mises à jour chez Phonak, Siemens, Starkey... Cela est important car il n'est pas rare qu'une « *option* » fonctionne mal et sans mise à jour possible point de salut (en cas d'insuffisance ou de défaut sur un algorithme il faut, dans ce cas, attendre la génération suivante pour voir le problème corrigé). Il est donc très important de s'informer auprès de l'audioprothésiste du caractère évolutif de l'appareil et de le faire écrire (sur le devis ou la facture).

Vers des options à la carte ?

Starkey propose actuellement des appareils bas de gamme qu'il est possible de faire évoluer d'année en année en moyen de gamme ou haut de gamme en « *achetant* » auprès de l'audioprothésiste les mises à niveau nécessaires. Va-t-on s'orienter vers l'achat d'appareils de base avec configuration minimale puis à l'achat d'applications complémentaires après avoir testé la version d'essai ? Cela ne paraît pas impossible, surtout si l'utilisateur se met à le revendiquer ! Prix du produit de base, prix de chaque option complémentaire, prix de la prestation d'adaptation, prix annuel du suivi, il sera de plus en plus nécessaire de mettre tout cela « *à la carte* ».

■ Jacques Schlosser, commission appareillage auditif

Micro sans fil dans la télécommande : Starkey l'a fait !

Si vous allez sur la page des vidéos professionnelles du site annuaire audition ⁽¹⁾ vous y découvrirez notamment les nouvelles des fabricants au congrès UNSAF de fin mars dernier.



Nous étions nombreux à regretter lors de la sortie de la télécommande TEK de Siemens il y a 3 ans qu'elle ne puisse pas servir de micro sans fil.



Cette fois Starkey l'a fait et annonce la commercialisation de cette télécommande « *mobile* » pour la fin septembre. Cette télécommande permet également de transformer les appareils de la Wi Series de Starkey en véritables oreillettes de téléphone mobile : c'est le micro du contour qui capte le son pour le téléphone. Gare à la confidentialité des réunions... !

■ Jacques Schlosser,
commission appareillage auditif

⁽¹⁾ www.annuaire-audition.com/site/Audition-TV/VIDEOS-PRO

Saturnisme : toujours d'actualité, il touche aussi l'audition

L'intoxication des enfants par le plomb figure depuis 1999 sur la liste des maladies à déclaration obligatoire... La lutte contre le saturnisme est toujours un enjeu de santé publique.

Selon l'étude réalisée par l'Institut de veille sanitaire (InVS), en France métropolitaine on dénombre environ 300 cas de saturnisme infantile par an. Selon cette même étude, la prévalence de l'intoxication au plomb serait de 1,7 % chez les adultes. La cause principale en est l'ingestion, par les enfants, d'écailles ou de poussières de peintures contenant du plomb.

Voies d'introduction et Métabolisme

Ce plomb est assimilé par l'organisme selon 3 voies :

- **alimentaire par ingestion** (écailles de peinture). L'absorption digestive est limitée par une alimentation riche en fibres, calcium et vitamine D et facilitée par une carence martiale⁽¹⁾ ;
- **pulmonaire par inhalation** (fines poussières et vapeurs dans l'air) ;
- **cutanéomuqueuse** (maquillage, tatouages).

Métabolisme

Le plomb et ses dérivés organiques et minéraux envahissent la circulation sanguine. Dans un premier temps, le plomb colonise les cellules de la moelle osseuse ainsi que les cellules neurologiques, hépatiques et rénales où il va produire ses effets toxiques. D'abord réversibles, ils deviennent de plus en plus graves et irréversibles si l'exposition persiste.

TU SAIS OÙ JE POURRAIS TROUVER UN LIVRE SUR LE SATURNISME

BEN, EUH... CHEZ PLON...



Les principales sources d'exposition au plomb

L'habitat ancien et dégradé

La peinture est ingérée directement ou sous forme d'écailles et de poussières produites lors de sa dégradation au cours du temps ou à l'occasion de travaux⁽²⁾.

Les peintures au plomb sont maintenant interdites.

L'exposition professionnelle

Les activités professionnelles qui exposent au plomb à l'état pur ou sous forme d'alliage sont nombreuses : fabrication, réparation et recyclage des accumulateurs en plomb, récupération de métaux, activités de démolition et de rénovation de bâtiment sur de vieilles peintures au plomb, etc.

L'exposition professionnelle au plomb est réglementée par le code du travail ; elle peut être déclarée en maladie professionnelle n°1.

Le corollaire de l'exposition des salariés au plomb est le risque de contamination de l'entourage en particulier les enfants et femmes enceintes.

La contamination environnementale et domestique

Les rejets industriels sont responsables de la pollution de l'air, de l'eau et des sols autour de sites tels que usines, stations services, garages, imprimeries, ball-traps, bases militaires.

Des objets importés de pays à risque

Le contact d'aliments ou de boissons acides avec une céramique artisanale (plats à tajine), un récipient en étain (théières) ou en cristal libère le plomb.

Des cosmétiques comme les khôls et certains remèdes traditionnels en poudre (Azarcon4, Greta) contiennent une grande quantité de plomb.

Les jouets non marqués CE sont susceptibles de renfermer du plomb.

L'alimentation

L'ingestion en quantité d'aliments développés sur sites pollués : légumes, champignons, coquillages, ainsi que les aliments sur lesquels se sont déposés des rejets atmosphériques peut entraîner une intoxication au plomb. De même que la consommation d'eau distribuée par des canalisations en plomb, et ce d'autant plus que le pH de l'eau est acide et qu'elle est faiblement minéralisée (ce qui n'est pas le cas en région Centre).

Loisirs

Chasse, pêche, ball-trap, soldats de plomb !

Les effets du plomb

Certains sont bien connus depuis longtemps :

- **au niveau du système nerveux** : troubles de l'humeur et de la mémoire, détérioration des capacités intellectuelles, atteinte des nerfs moteurs périphériques ;
- **au niveau des reins** : perturbation des fonctions d'élimination, insuffisance rénale chronique ;
- **au niveau du sang** : diminution du nombre de globules rouges (anémie) ;
- **au niveau du système digestif** : coliques de plomb (douleurs abdominales) ;
- **autres effets** : hépatiques, endocriniens ;
- **au niveau de la reproduction** : grossesse (avortement, accouchement prématuré...) ou altération de la production des spermatozoïdes.

Le potentiel cancérogène du plomb est source de débats.

Le plomb (Pb) est reconnu comme ototoxique à des doses faibles : à 100 micro g/l pour les enfants et entre 200 et 300 micro g/L pour les adultes.

L'audition est une des premières fonctions touchées par l'intoxication au plomb ! Soyons vigilants ⁽³⁾.

Diagnostic : Plombémie ⁽⁴⁾

- **Entre 50 et 100µg/l** : contrôle
- **> 100µg/l** : déclaration obligatoire à l'ARS (Agence régionale de santé)
- **> 250µg/l** : contact CAPTV (Centre Anti Poison et Toxico Vigilance)

Dans tous les cas : Plombémie à contrôler dans la fratrie, mesures médicales, identification et suppression de la source, contrôle à trois mois.

La plombémie chute après trois mois, le cas échéant la contamination persiste. ■

■ Maripaule Pelloux

⁽¹⁾ Déficit en fer.

⁽²⁾ Un constat des risques d'exposition au plomb (CREP) vise à repérer les peintures du logement contenant du plomb et à identifier les facteurs de dégradation du bâtiment.

Le CREP doit être joint à l'acte de vente ainsi qu'à tout nouveau contrat de location. Un CREP des parties communes des immeubles collectifs d'habitation doit également être réalisé (Article L.1334-5 et 6 du CPS).

⁽³⁾ Rapport de l'Inserm - Le plomb dans l'environnement - 1999. D'autres études notamment américaines confirment cette ototoxicité.

⁽⁴⁾ Plombémie : taux qui mesure la présence de plomb dans le sang.

mutuelle
intégrance
L'esprit de solidarité



100% accessible
100% efficace
100% solidaire,
c'est notre Mutuelle !

Offre de bienvenue
40€ en chèque
cadeau
pour toute nouvelle adhésion
à une garantie santé*



APPEL GRATUIT depuis un poste fixe **0 800 10 30 14**

www.integrance.fr

* Offre soumise à conditions, non cumulable avec une autre offre de la Mutuelle. Règlement disponible sur www.integrance.fr ou en agences. Photos © fotofix / Conception : www.olpan.com. Réal. : S.Mkg. Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au Répertoire SIRENE sous le n° 340 359 900. Siège social : 89, rue Darnémont - 75682 Paris cedex 18. Toutes marques déposées.



L'écriture thérapeutique, une nouvelle démarche!

6 millions de malentendants a reçu l'information de cette nouvelle pratique et a demandé à Michèle Fleurant, psychologue à la retraite, animatrice du groupe de parole de l'ARDDS à Paris de l'analyser.

En quoi consiste l'écriture thérapeutique ?

Elle est définie comme une démarche d'accompagnement par un psychologue, dans la rédaction d'un livre qui sera écrit par le psychologue, diplômé en psychologie clinique et ayant des capacités rédactionnelles.

Son but est **d'accompagner la personne** qui souhaite arriver à dépasser un événement douloureux ou un traumatisme. **Ce n'est pas une psychothérapie.** Elle intervient après un travail de deuil : elle permet d'extérioriser la douleur (comme le journal intime) mais elle va au-delà, car elle va permettre de faire partager à d'autres, la douleur du consultant, par l'élaboration d'un livre, qui sera rédigé par le psychologue écrivain.

Elle se rapproche du travail fait en groupe de parole, par le partage des souffrances, dues au handicap, d'où il en résulte des effets positifs sur le travail de reconstruction de soi. Mais, elle va au delà, car :

- la relation de la personne avec le psychologue écrivain est confidentielle, donc elle permettra une approche plus approfondie, plus intime,
- elle se rapproche aussi d'une psychothérapie de soutien, car le psychologue joue un rôle d'accompagnement conseil, sans jugement, permettant à la personne d'extérioriser son histoire, mais il a une responsabilité supplémentaire : faire avancer la thérapie vers « l'objectif de création ». C'est lui qui rédigera le livre. Les entretiens restent bien sûr, confidentiels. Il confiera la publication du livre au consultant.

Quelles sont ses avancées, par rapport aux thérapies traditionnelles ?

La publication du livre aura eu pour le consultant les effets psychologiques suivants :

- **avoir le sentiment d'être utile** après avoir pu partager ses souffrances avec les lecteurs et témoigner pour que les autres (tout public) sachent,
- **permettre l'affirmation de soi** par le fait d'être reconnu par les autres.

Donc, l'écriture thérapeutique va au-delà d'une thérapie classique ou d'un groupe de parole, puisqu'elle permet d'atteindre un large public et de dépasser ce qui peut être avancé en groupe de parole.

■ Michèle Fleurant, ARDDS



Précisions

Le psychologue écrivain ne fera pas figurer son nom et ne touchera pas de droit d'auteur.

Le témoignage du consultant peut rester confidentiel ou non, selon ses souhaits.

La rencontre avec le thérapeute est une consultation, réglée après chaque séance, dont le nombre varie en fonction de la personne et le livre est achevé quand le texte est satisfaisant pour le consultant.

Contact :

Nadine Beraha

Tél. : 06 07 79 85 10

Courriel : nadouchka@hotmail.fr

Site Internet : www.contersavie.com

Se baigner avec son implant : un vrai bonheur

En 2005 dès après mon implantation j'avais essayé de mettre mon processeur externe, Esprit3G de Cochlear, dans une pochette étanche. Malheureusement les piles, sans oxygène, ne tenaient pas plus de quelques minutes. Cette année j'ai eu l'idée de renouveler l'expérience avec le processeur CP810 qui lui peut fonctionner sur batterie. Et là ce fut un succès.



Un petit sac plastique avec zip

J'ai inséré le processeur externe et l'antenne dans une petite pochette plastique étanche; j'ai même souvent ajouté dans la pochette une pastille déshumidificatrice.



Un bandeau élastique à doubles parois

J'ai glissé le tout dans un bandeau élastique dans lequel j'avais préalablement fait mettre une ouverture avec une « fermeture éclair ». L'autre moitié du bandeau a été garnie de petits morceaux de polystyrène pour assurer la flottabilité du bandeau en cas d'arrachage.

Un positionnement très aisé sur la tête

J'ai l'habitude de positionner la partie externe et l'antenne d'une seule main : je procède de la même façon pour positionner le bandeau contenant le processeur et l'antenne et j'ajuste le reste de l'autre main. J'ai pu fonctionner ainsi tout l'été; piscine, rivière, mer...



Je suis beaucoup plus tranquille pour discuter et entendre ce qui se passe autour de moi et au final je préfère de beaucoup avoir le processeur sur moi plutôt que de craindre le vol en l'abandonnant avec mes affaires. Ainsi équipé j'ai pu également faire du canoë-kayak sans craindre de tomber à l'eau. Pas une seule fois je n'ai eu de fuite⁽¹⁾...

■ Jacques Schlosser, Surdi13

⁽¹⁾ Il faut noter que le CP810 est considéré comme étanche jusqu'à 1m de profondeur mais qu'il est déconseillé de se baigner sans protection.

AG2R LA MONDIALE

son engagement dans le domaine de l'audition

L'action sociale des institutions de retraite et de prévoyance ⁽¹⁾ est souvent méconnue. Pourtant, les actifs comme les retraités peuvent y prétendre. Zoom sur AG2R LA MONDIALE, premier groupe de protection sociale en France, et l'action sociale de ses institutions de retraite et de prévoyance, qui œuvrent dans le domaine de l'audition.



Un dépistage auditif avec un audioprothésiste lors de la Journée nationale de l'audition en mars dernier.

Une expression de solidarité

L'action sociale AG2R LA MONDIALE a pour vocation d'intervenir en amont, de prévenir, accompagner et soutenir les personnes à chaque étape de leur vie, qu'elles soient actives ou retraitées.

Elle est structurée autour de 7 domaines : vie sociale, lieu de vie, santé-prévention, handicap-dépendance, veuvage, famille-revenus, emploi-formation.

L'aide apportée est centrée autour de la personne et de sa famille, au travers d'actions de proximité en régions. La prévention santé y occupe une place majeure : les actions menées dans le domaine de l'audition s'incarnent tant par le soutien aux associations que par des aides individuelles aux personnes le nécessitant, pour l'appareillage notamment.

Du soutien...

Une aide peut en effet être apportée pour le financement de l'achat d'une prothèse auditive, sous conditions de revenus et de charges, aux personnes demandeuses (actifs, retraités, chômeurs, invalides en difficulté).

L'action sociale intervient alors en complément des aides de base de la CPAM ⁽²⁾, de la CARSAT ⁽³⁾, de la MDPH ⁽⁴⁾, organismes avec lesquels AG2R LA MONDIALE travaille en étroite synergie, ou de la complémentaire santé.

Ces aides ne sont pas systématiques mais exceptionnelles. Chaque situation, particulière, est étudiée et passe devant une commission qui rend sa décision.

L'exemple breton :

Une retraitée de 91 ans, résidant en Ile-et-Vilaine (35) et déjà appareillée, se trouve dans l'obligation de changer d'appareil auditif. Cette dame est veuve, exonérée du ticket modérateur depuis une quarantaine d'années et n'a pas de mutuelle. À la suite du remboursement du régime de base, la part restant à sa charge s'avère conséquente. AG2R LA MONDIALE décide de lui apporter son soutien en prenant en charge une partie du montant concerné.

À noter : toujours en synergie avec les organismes institutionnels, des aides aux soins peuvent également être envisagées, ou encore des aides à l'amélioration de l'habitat, destinées à simplifier la vie de la personne touchée par un handicap auditif, comme, par exemple, un signal lumineux indiquant le déclenchement d'une sonnerie ou les pleurs d'un enfant.

... À la sensibilisation**Quelques associations qui œuvrent dans le domaine de l'audition, soutenues par AG2R LA MONDIALE, l'exemple breton :**

AG2R LA MONDIALE est partenaire de l'association « Oreille et Vie 56 »⁽⁵⁾ qui apporte aide et conseil aux personnes déficientes auditives pour les accueillir avec leurs familles, les aider à maintenir une vie sociale, mais aussi les informer sur tout ce qui concerne la déficience auditive et défendre leurs intérêts.

En 2008, pour ses 10 ans, le Groupe a aidé l'association à réaliser son Assemblée Générale en finançant la boucle magnétique⁽⁶⁾.

Au printemps 2012, il a soutenu, via cette même technologie, une formation pour les membres et les adhérents de l'association centrée sur l'accessibilité

des lieux publics et les droits des personnes souffrant d'une déficience auditive ainsi que l'aide possible pour la constitution des dossiers d'aide sociale. Il est par ailleurs intervenu pour expliquer aux participants les dispositifs de l'action sociale des institutions de retraite et de prévoyance.

En mars 2012, et pour la 11^e année consécutive, AG2R LA MONDIALE a soutenu la Journée Nationale de l'Audition à Nantes, où il a réalisé des dépistages auditifs auprès de ses retraités.

Parmi les 47 personnes participantes, 16 présentaient une perte d'audition moyenne ou sévère, et 7 ont été orientées vers un ORL.

■ **Éric Sanchez,**
AG2R LA MONDIALE,

Directeur Communication des activités sociales

⁽¹⁾ *Institution de retraite complémentaire : personne morale de droit privé, à but non lucratif, remplissant une mission d'intérêt général. Dotée d'un conseil d'administration paritaire, elle assure la gestion au quotidien du régime de retraite complémentaire Arrco ou Agirc auprès des entreprises, des salariés et des retraités, sous le contrôle de la fédération à laquelle elle adhère.*

Institution de prévoyance : société de personnes de droit privé à but non lucratif. Elle est régie par le code de la Sécurité sociale et relève des directives européennes sur l'assurance. Elle gère des contrats d'assurance de personnes à caractère collectif, c'est-à-dire dans le cadre exclusif de l'entreprise ou la branche professionnelle.

⁽²⁾ CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie.

⁽³⁾ CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail.

⁽⁴⁾ MDPH : Maisons départementales des personnes handicapées.

⁽⁵⁾ Oreille et Vie est membre de Bucodes SurdiFrance.

⁽⁶⁾ boucle magnétique : équipement permettant de capter le son par induction électromagnétique

Demande d'intervention sociale

Comment contacter votre institution de retraite ou de prévoyance pour formuler une demande d'intervention sociale ?

Si vous êtes retraité(e) :

Reportez-vous au bordereau de l'institution de retraite qui effectue les versements de votre allocation retraite.

Si vous êtes salarié(e) :

Reportez-vous à votre fiche de paie qui indique l'institution de retraite ou de prévoyance où vous cotisez. Vous pouvez également demander ses coordonnées à votre employeur.

Si vous êtes au chômage :

Tournez-vous vers l'institution de retraite à laquelle vous avez cotisé lors de votre dernière activité salariée.

Vous pouvez également demander ses coordonnées à votre ancien employeur.

Si vous êtes enfant à charge :

Reportez-vous à l'institution de retraite (s'ils sont retraités) ou de prévoyance (s'ils sont salariés) de vos parents.

Si votre institution de retraite ou de prévoyance est membre d'AG2R LA MONDIALE :

Tél. : 0 810 60 77 88

(prix d'un appel local, depuis un poste fixe France Télécom)

Site Internet : www.ag2rlamondiale.fr ■

Devenus sourds et malentendants en Allemagne

L'association fédérale allemande des sourds et malentendants Deutscher Schwerhörigenbund Bund (DSB), a été fondée en 1901, son siège central se trouve à Berlin. Représentée dans tout le pays, la DSB développe sans cesse ses centres d'informations et de consultation, avec 12 associations nationales, 69 branches locales et de nombreux groupes spécifiques.

La DSB représente et défend les intérêts des malentendants et des devenus malentendants tardivement - « *ertaubter* » - sur le plan social, médical, technique et juridique. Elle fait partie de l'ORD (Fédération allemande des sourds) qui regroupe plus de 14 millions de sourds et malentendants. Ses membres bénéficient d'un carnet de chèques « *de services* » donnant accès, le plus souvent gratuitement, à des conseillers financiers, juridiques, ou à des services de réadaptation.

Il n'y a qu'une étude menée en 1999 par le D^r Sohn qui évalue la population des déficients auditifs allemands, mais elle prend en compte des seuils de perte très inférieurs à ceux retenus à l'échelon international.

Moyens de communication et d'intervention

- **Le site de la DSB :** www.schwerhoerigen-netz.de est exhaustif et tenu à jour.
- **Les publications :** un journal national « *Spektrum Hören* »⁽¹⁾ (6 numéros annuels de 50 pages richement illustrées), des brochures sur la malentendance (13) dont certaines sont innovantes, comme celle qui s'adresse spécifiquement à la police, aux pompiers et aux services d'intervention médicale d'urgence.
- **Un camion « Hörmobil » :** pour les foires et expositions et des tournées de sensibilisation.
- **Des centres avec des consultants certifiés de l'ORD :** pour apporter informations, aide et conseils mais aussi pour l'accompagnement dans les démarches et une assistance dans la vie quotidienne.
- **De nombreux communiqués de presse et des colloques :** comme celui de 2011 « *Écoutez avec tous vos sens* ».

Les techniques les plus utilisées pour faciliter la communication

Comme en France il s'agit en priorité de la lecture labiale, du travail sur l'audition résiduelle, de l'interprétation des expressions faciales et du langage corporel ainsi que de la suppléance mentale; on parle alors de « *Lippenabseh-Training* », qui peut se traduire par « *entraînement à la vision sur les lèvres* », et non plus de lecture.

Les cours de lecture labiale sont financés par l'assurance maladie.

La prise en charge

En Allemagne, la santé est gérée au sein des Länder : 251 caisses d'assurance publiques et 50 caisses d'assurance privées nouent chacune des contrats spécifiques avec des distributeurs d'aides techniques. Les prestations sont souvent décidées au cas par cas et varient d'une caisse à l'autre. Les contours d'oreille et les produits d'entrée de gamme - les seuls à être intégralement pris en charge - sont privilégiés, il faut attendre la fin de durée de vie d'une audioprothèse, 6 ans, pour le renouvellement. La prise en charge est forfaitaire : 421,28 € pour la première prothèse et 337,02 € pour la deuxième, pour un coût moyen de 3 000/4 000 €. Le reste à charge moyen des usagers est de 1 000 € par oreille, ce qui est relativement moins élevé que dans de nombreux autres pays européens.

- **On est considéré comme malentendant à partir de 20dB de perte.** Mais la prise en charge ne se fait que pour une perte d'au moins 30dB dans les fréquences de la parole (500-3000Hz).
- **L'audioprothésiste a l'obligation de procéder à une adaptation comparée,** soit l'essai d'au moins trois modèles dont un basique, totalement remboursé. La prise en charge couvre le produit, les services pendant 6 ans et les piles pendant un an. Une visite chez un ORL est prévue après l'adaptation.
- **Les aides techniques nécessitent une prescription pour leur prise en charge.** Depuis le 01/04/2012 les aides techniques de communication peuvent être prescrites en complément d'un appareil de correction auditive ou d'un implant cochléaire aux enfants et aux adultes.

L'accessibilité

Depuis Octobre 2010 la nouvelle norme d'accessibilité DIN 18040-1 pour les « *bâtiments accessibles au public* » comporte des dispositions relatives aux personnes malentendantes et malvoyantes, pour l'insonorisation, l'équipement des bureaux et des salles de réunion, ainsi que la sécurité.

Il y a certainement des leçons à tirer pour nous de cet exemple allemand même s'il semble qu'ils disposent de moyens plus conséquents pour déployer leurs actions. ■

■ Lumioara Billière-George, ARDDS

⁽¹⁾ « *Spektrum Hören* » veut dire « *Spectre Entendre* » en allemand.

Rencontre avec le cinéaste Georges Lautner

Vous le connaissez bien sûr... « Les Tontons flingueurs », ça vous dit quelque chose ? Et « Les Barbouzes » ? Au fil de la cinquantaine de films qu'il a réalisés, Georges Lautner a dirigé les plus grands acteurs, qu'ils soient français comme Jean-Paul Belmondo, Alain Delon, Louis de Funès, Jean Gabin... ou américains comme Rita Hayworth et Robert Mitchum. Il a également travaillé avec Michel Audiard. Quelques répliques sont devenues cultes.



Georges Lautner au 65^e festival de Cannes.

Georges Lautner et Christian Guittet lors du festival « Entr'2 marches ».



J'ai eu le plaisir et l'honneur de rencontrer Georges Lautner au festival « Entr'2 marches », le festival international du court métrage sur le thème du handicap qui a lieu à Cannes pendant le « Festival du Film ». Georges Lautner en est le parrain depuis sa première édition. Ce qui frappe dès le premier contact, c'est qu'il a su rester simple et attentif aux autres. Ainsi, il ne se contente pas de soutenir le festival « Entr'2 marches » de loin, il s'implique personnellement, assiste aux conférences de presse, participe à la cérémonie de clôture, remet le grand prix au gagnant et ne craint pas de se mêler au public. Je ne pouvais donc pas manquer cette chance de l'interviewer⁽¹⁾ pour les lecteurs de **6 millions de malentendants**.

Vous avez réalisé une cinquantaine de films, dont plusieurs sont devenus des classiques du cinéma français. Qu'est-ce qui vous a conduit à faire du cinéma ?

Je tournais pour gagner ma vie et faire manger ma famille et mon équipe. Tous mes films ont été à la hauteur et nous avons bien vécu. Je suis fier d'avoir fait un cinéma populaire.

Parmi tous vos films, lesquels vous ont laissé les meilleurs souvenirs ?

Bien sûr j'ai la mémoire qui flanche mais... il me reste quand même quelque chose en fin de vie, quelque chose de merveilleux : la joie que j'ai eu à travailler, à faire tous ces films. Qu'est-ce qu'un film ? Un an de vie. De vie réelle. Avec ses joies, ses amitiés, ses enthousiasmes, ses problèmes, ses solutions.

Quand je pense à un film, je ne pense pas à son échec ou à son succès, à ses ratages ou à ses réussites. C'est l'atmosphère, l'ambiance dans laquelle il a été conçu, fabriqué qui reste. Des souvenirs, ce n'est pas forcément ce qui est imprimé sur la pellicule.

Votre film « Les tontons flingueurs » a été colorisé dans les années 80 ; les avis sur cette pratique sont très partagés : vous-même, qu'en pensez-vous ?

Si « Les tontons flingueurs » et « Les Barbouzes » ont été colorisés, c'est parce que la télévision l'a exigé pour continuer à les diffuser en « prime time ». Mais la version colorisée était ratée, cela gâchait l'esprit du film. Coloriser un film qui a été travaillé avec soin en noir et blanc me semble impossible. Depuis les années 50, le tournage d'un film en noir et blanc n'est plus la conséquence d'une contrainte technique, cela relève d'un choix artistique. Le tournage en noir et blanc est difficile, il faut bien en maîtriser tous les aspects ; coloriser un film après coup me semble une utopie. Le tournage en couleur relève d'une autre technique, exige d'autres connaissances et d'autres talents ; il faut les maîtriser aussi, mais d'une manière différente.

Vous êtes le parrain du festival « Entr'2 marches », que vous avez activement soutenu dès sa création. Qu'est-ce qui vous a conduit non seulement à vous y intéresser, mais aussi à lui consacrer de votre temps ?

J'essaie d'être un homme pour qui toute détresse humaine est douloureuse et si je peux apporter une contribution à une initiative qui le mérite, je le fais volontiers. Ce festival apporte des témoignages utiles pour mieux faire connaître le handicap.

Êtes-vous, personnellement, concerné par le handicap ?

Oui je suis concerné : j'ai 86 ans, alors j'entends moins bien, mais j'ai aussi beaucoup de mal à marcher...

Vous portez une prothèse auditive. Pouvez-vous dire quelques mots de votre surdité ?

Mon problème auditif n'est rien par rapport aux problèmes que je découvre chez les personnes malentendantes ou sourdes, le mien est relativement récent et mon appareillage me permet de rester à l'écoute. Devant tant de problèmes douloureux, le mien n'est dû qu'à la vieillesse.

■ Christian Guittet, AIFIC

⁽¹⁾ Cette interview a été complétée à l'aide du livre de Georges Lautner, « On aura tout vu » (Flammarion, 2005).

Musique et surdité

Dans le cadre d'un contrat avec la DREES ⁽¹⁾, le Bucodes SurdiFrance participe à l'exploitation et l'analyse de l'enquête Handicap Santé de l'INSEE pour les sourds et malentendants. Pour compléter cette étude le Bucodes SurdiFrance a mené une enquête qui a été mise en ligne le 19 juin dernier. Elle a été retirée le 2 juillet après réception de 290 réponses. Voici des extraits des conclusions de cette enquête ⁽²⁾.

Figure 1 : fréquence d'écoute de la musique et de types de surdité.

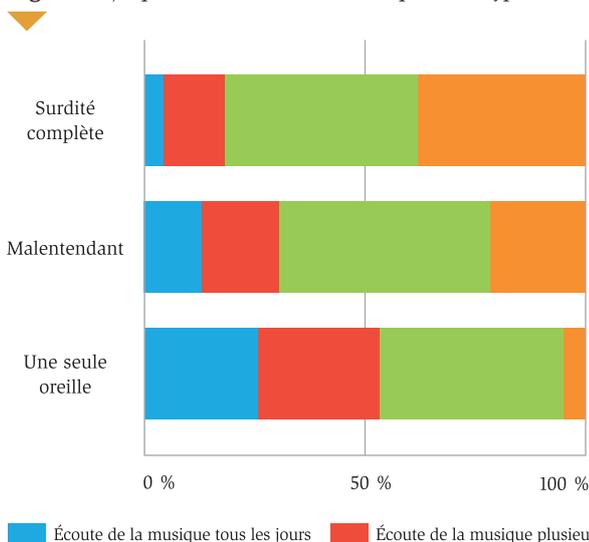
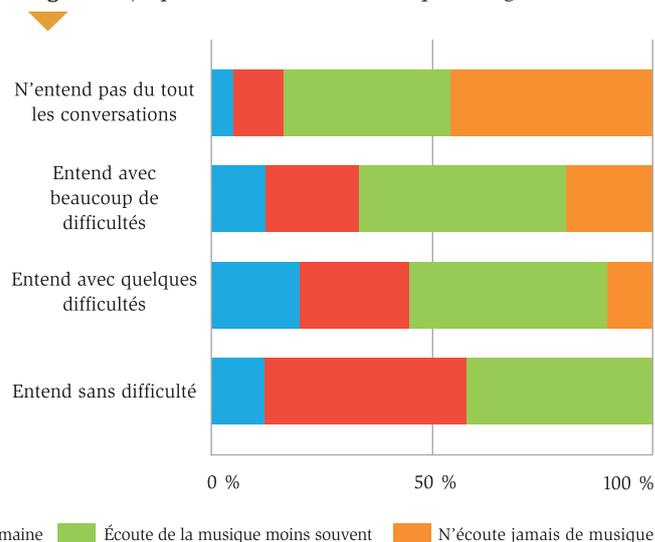


Figure 2 : fr quence d' coute de la musique et degr s de surdit .



 coute de la musique tous les jours  coute de la musique plusieurs fois par semaine  coute de la musique moins souvent N' coute jamais de musique

28
29

Type de surdit 

L' coute de la musique est  videmment tr s li e au type de surdit . Malgr  leurs appareils (implant ou proth se) sur 10 personnes souffrant de surdit  compl te, quatre n' coulent jamais de la musique. En revanche, la surdit  d'une seule oreille n'est pas un obstacle dirimant ⁽³⁾   l' coute de la musique (voir figure 1 ci-dessus).

Le degr  de surdit  est  galement un facteur d terminant dans l' coute de la musique. Mais il est int ressant de noter que, malgr  les difficult s, pr s du tiers des personnes qui ont r pondu   notre enqu te,  coulent de la musique tous les jours ou plusieurs fois par semaine (voir figure 2 ci-dessus).

Satisfaction de l' coute

Le r sultat le plus int ressant de l'enqu te r side dans les r ponses qui ont  t  apport es   la question ouverte : « Votre perception de la musique est-elle proche de ce qu'elle  tait avant vos probl mes auditifs ou, sinon, en quoi est elle diff rente? ». Leur lecture montre que chaque cas est un cas particulier, entre le deuil et la reconqu te.

Nous avons retenu les t moignages positifs qui contiennent souvent des strat gies personnelles tr s int ressantes, par ailleurs une dizaine de t moignages corroborent l'existence du petit Juke Box personnel qui fait l'objet de l'article suivant.

T moignages

« J'ai plaisir    couter de la musique depuis que je suis implant  des deux oreilles. Cela m'a vraiment chang  la vie. Ecouter des musiciens est devenu un r el plaisir gr ce   ces implants » - « J' coute la musique au casque seulement et sans les appareils. Avec du bon mat riel le confort d' coute est maximal. Le casque permet une  coute meilleure que tout ce que j'ai connu auparavant » - « La perception musicale est tr s nettement am lior e par la transmission directe dans les proth ses par le bluetooth » - « Depuis que je prends des cours de chant, ma perception s'est am lior e » - « J'appr cie vraiment (la musique) quand j' coute avec le streamer branch    la t l  ou sur l'ordinateur. L  j'entends la musique comme avant, c'est g nial! » - « Chez moi, sur France Musique, je dois forcer l' galiseur sur les fr quences 2000   5000 Hz, m me avec les appareils » - « Je ne peux plus aller en concert en salle. En revanche j'ai quelques exp riences en plein air o  je me suis r gal  » enfin, le t moignage d'un adh rent qui a une approche un peu masochiste de la musique « J' coute la musique avec les deux baff(l)es ».

Richard Darb ra,
pr sident du Bucodes SurdiFrance

⁽¹⁾ Direction de la Recherche, des  tudes, de l' valuation et des Statistiques (DREES).

⁽²⁾ Texte complet sur www.surdiFrance.fr.

⁽³⁾ Dirimant : se dit des emp chements qui s'opposent   l' coute d'une chose.

Écouter de la musique quand on est malentendant

Quand on perd de l'audition on perd de la quantité (volume) mais aussi de la qualité (distorsion), en gros on entend moins fort mais surtout moins bien... Cette perte d'audition conduit les personnes malentendantes à réduire leurs activités, en particulier l'écoute de la musique comme le montre les réponses au questionnaire mis en ligne par le Bucodes SurdiFrance auquel 250 adhérents ont répondu. C'est un tort.

Je ne suis pas un scientifique, cet article est donc écrit avec mes mots en dehors de tout contrôle scientifique. Tout d'abord, voici une petite expérience de malentendant que j'ai partagée avec d'autres personnes. On entre dans un café très bruyant où il y a une musique de fonds : pour nous un brouhaha, du bruit. On me dit, écoute c'est « *Come Together* » des Beatles... et instantanément mon cerveau va dans son petit juke-box-personnel et en extrait « *Come Together* »... le brouhaha devient musique et je peux fredonner avec tout le monde « *One and one and one is three* »... Dès la chanson terminée, de nouveau, malgré mes appareils, j'entends du brouhaha... pour que je puisse suivre le nouveau morceau, deux conditions sont donc indispensables : qu'on me donne le titre du morceau et que celui-ci soit bien enregistré dans mon juke-box-personnel. Il y a donc un processus conscient qui permet d'accéder au disque dur de son cerveau et plus particulièrement à son juke box.

C'est avec ce juke box que j'ai rééduqué mes oreilles. Je me suis en effet rendu compte que la musique était devenue un désastre sauf lorsque je réécoutais des vieux tubes et particulièrement ceux de mon adolescence (à l'époque j'avais une excellente audition). J'ai donc racheté en CDs mes vieux 33 tours. En réécoutant ces morceaux j'ai permis une nouvelle synchronisation des informations reçues par mes oreilles défaillantes et appareillées avec le juke box en mémoire dans mon cerveau. J'ai pu ensuite écouter plein de nouveaux morceaux... j'ai eu plus tard confirmation de cette méthode empirique⁽¹⁾.

Du matériel adapté pour les personnes malentendantes

Il existe beaucoup de matériel adapté pour les personnes appareillées. Pour ma part j'écoute mon baladeur avec des oreillettes à induction magnétique (Geemar propose un modèle à 25 €). Il s'agit d'un système (fragile) qui s'adapte aux appareils auditifs disposant de la position T. On peut se connecter à un MP3 ou tout appareil équipé d'une sortie casque mini jack (3,5 mm stéréo). J'utilise aussi un microlink. Le son est excellent mais cela coûte nettement plus cher (à partir de 599 €). Sinon j'écoute le plus souvent de la musique à partir de petites enceintes (Bose) branchées sur mon ordinateur où je stocke la musique. Je ne mets pas le son très fort, mais pour avoir une bonne qualité d'écoute je suis toujours proche de mes enceintes, plus je m'en éloigne plus c'est compliqué. L'avantage de la musique sur ordinateur c'est la possibilité d'utiliser un égaliseur⁽²⁾ (pour booster les aigus par exemple).

Si vous retrouvez le plaisir de la musique, soyez raisonnable, ne mettez pas le son trop fort et trop longtemps au risque d'abîmer encore plus vos oreilles. L'écoute de la musique constitue aussi une excellente solution pour oublier ses acouphènes. ■

■ Dominique Dufournet, secrétaire général du Bucodes SurdiFrance

⁽¹⁾ « Guide des Aides Techniques pour les Malentendants et les Sourds », chapitre 3 « Les exercices de rééducation ». Livre de Jérôme Goust, collection Néret.

⁽²⁾ Par exemple sur système Apple, ouvrir l'application iTunes, cliquez sur l'onglet « Fenêtre » puis sur « Égaliseur ».



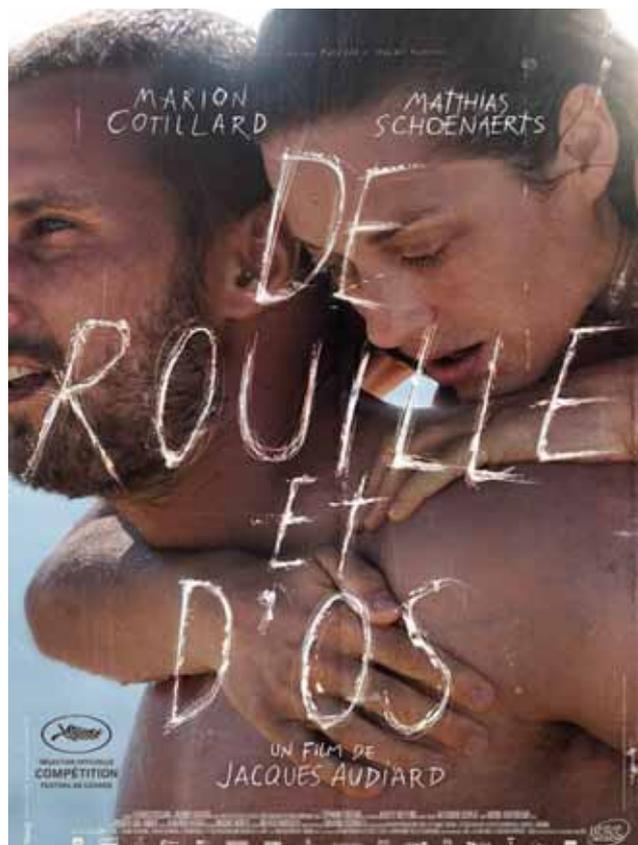
« De rouille et d'os » de Jacques Audiard

Grâce à CinéST⁽¹⁾ et au Cinéma du Panthéon (Paris V^e) nous avons pu découvrir ce film français, qui avait fait beaucoup de bruit au dernier festival de Cannes en version sous-titrée le 14 juillet 2012.

« *De rouille et d'os* », c'est l'histoire d'une rencontre, celle de Stéphanie (Marion Cotillard, épatante), belle jeune femme qui aime plaire et d'Ali (Matthias Schoenaerts, qui en impose), homme rustre et brutal mais père aimant, même s'il ne sait pas toujours y faire. Sans domicile, sans argent et sans amis, Ali trouve refuge chez sa sœur, à Antibes, avec son fils de cinq ans, Sam, qu'il connaît à peine. Vivotant, il finit par devenir videur dans une boîte de nuit, c'est là qu'il rencontre Stéphanie, lors d'une bagarre. Premier face à face qui inaugure ceux à venir : violence et entraide sont déjà les deux maîtres mots. Attentionné malgré ses airs de brute, Ali la raccompagne chez elle. Un plan sur ses jambes découvertes tachées de sang annonce la meurtrissure.

En effet, alors que chacun a repris sa vie, on suit le quotidien de Stéphanie, dresseuse d'orques au Marineland, et le drame qui la frappe. À la suite d'un accident lors du spectacle, Stéphanie est amputée des deux jambes. Comme les photos d'elle que l'on a vues dans des cadres, sa vie n'est plus dorénavant qu'un souvenir.

À priori, rien ne devrait les réunir à nouveau. Rien, sinon l'improbable coup de fil de Stéphanie, après que tous les journaux régionaux aient consacré à la jeune femme la « une » de leur rubrique « faits divers ». Ali et elle se revoient. Ne faisant preuve d'aucune commisération, Ali ne semble pas prendre en compte le handicap de son amie, il la considère comme les autres. Inenvisageable au départ pour elle, sous l'impulsion de ce dernier, la voilà qui met le nez dehors et qui, emmenée sur son dos, va se baigner. Là où elle voit des obstacles, il ne voit que la normalité d'une relation amicale. Il va l'aider simplement, sans compassion.



Dans l'eau, Stéphanie retrouve sa liberté, dans les combats à mains nues, ultra-violents, auquel il participe Ali se défoule. Un équilibre semble s'instaurer. Elle devient sa femme. Chacun galvanise l'autre, le soutient. Mais le caractère assez bestial et indépendant de Ali ne va pas sans poser de problème, quant à Stéphanie, le regard des autres peut s'avérer blessant.

Fidèle à son cinéma, Jacques Audiard réussit à imposer un nouveau choc filmique à travers des destins poignants, entre ombre et lumière. L'intrigue se base sur un duo hors norme, comme dans cet autre excellent film du réalisateur : « *Sur mes lèvres* » dont les principaux protagonistes sont un taulard et une femme sourde lisant sur les lèvres. « *De rouille et d'os* » laisse place à l'histoire d'un père déchu et une cul-de-jatte. Combatifs, ces personnages gardent une trace dans leur chair, l'empreinte des blessures de la vie tout autant que l'ascendant pris sur elle.

■ Aline Ducasse, ARDDS

⁽¹⁾ www.cinest.fr

Nos sections & associations

Bucodes SurdiFrance | Maison des associations du XX^e (boîte n°82) | 1-3, rue Frédéric Lemaître | 75020 Paris

Tél. : 09 54 44 13 57 | Fax : 09 59 44 13 57 | contact@surdifrance.org

Malentendants, devenus-sourds, ne restez plus seuls!

02 ARDD5 02 - Aisne
37, rue des Chesneaux
02400 Château-Thierry
Tél. : 03 23 69 02 72
ardds02@orange.fr
Permanences :
• 2^e lundi du mois de 14h à 16h
et sur rdv au 11^{bis}, rue de Fère
à Château-Thierry
• Hôpital de Villiers-St-Denis sur rdv

06 ARDD5 06 Alpes-Maritimes
Espace Association
12, place Garibaldi - 06300 Nice
ardds06@hotmail.fr

10 Association des Malentendants et Devenus Sourds de l'Aube
Maison de quartier des Marrots
23, rue Trouvassot - 10000 Troyes
Tél. : 03 25 71 04 84
surdi10@wanadoo.fr

13 Surdi13
Maison de la Vie Associative
Le Ligourès, pl. Romée de Villeneuve
13090 Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 54 77 72
Fax : 09 59 44 13 57
contact@surdi13.org
www.surdi13.org
Supplément adhésion : 2€
Permanences :
(sauf vacances scolaires)
lundi de 17h15 à 18h30
Permanence téléphonique le mardi
de 19h à 21h au 09 54 44 13 57

15 ARDD5 15 - Cantal
Maison des associations
8, place de la Paix - 15000 Aurillac
section-ardds15@hotmail.fr

22 Association des malentendants et devenus sourds des Côtes d'Armor
15, rue du D^r Rahuel - 22000 St-Brieuc
Tél./Fax : 02 96 33 41 76
jeanne.even122@orange.fr

29 Association des Malentendants et Devenus Sourds du Finistère - Souridine
49, rue de Kerourgué
29170 Fouesnant
Tél. : 02 98 51 28 22
assosouridine@orange.fr
<http://sourdine29.blogspot.com>
Supplément adhésion : 10€
Permanences : (sauf vacances scolaires) vendredi de 10h à 12h

29 Surd'Iroise Association de Sourds, Devenus Sourds et Malentendants
28, route Cosquer - 29860 Plabennec
Tél./Fax : 02 98 37 67 49
contact.surdiroise@gmail.com

30 Surdi30
20, place Hubert Rouger
30000 Nîmes
Tél. : 04 66 84 27 15
SMS : 06 16 83 80 51
gaverous@wanadoo.fr
<http://surdi.30.pagesperso-orange.fr>

34 Surdi34
Villa Georgette
257, avenue Raymond-Dugrand
34000 Montpellier
Tél. : 04 67 42 50 14
SMS : 07 87 63 49 69
surdi34@orange.fr
<http://surdi34.over-blog.com>

35 Keditu
12, square Georges Travers
35700 Rennes
Tél. : 02 99 30 84 67
Fax : 02 99 67 95 42
contact@keditu.org
www.keditu.org

35 Cochlee Bretagne
Maison des associations
6, cours des alliés
Tél. : 06 38 23 98 32
cochleebretagne@wanadoo.fr
[cochlee.bretagne.assoc.
pagespro-orange.fr](http://cochlee.bretagne.assoc.pagespro-orange.fr)
Supplément adhésion : 14,50€
Permanences téléphonique :
le jeudi après-midi
au 06 38 23 98 32 (voix ou SMS)

38 ARDD5 38 - Isère
29, rue des Mûriers
38180 Seyssins
Tél. : 04 76 49 79 20
ardds38@wanadoo.fr
Permanences :
1^{er} lundi du mois de 17h à 18h30
à l'URAPEDA,
5, place Hubert-Dubedout
38000 Grenoble
3^e lundi du mois de 14h30 à 16h30
Résidence Notre Dame,
8, rue Pierre Duclot
38000 Grenoble

44 ARDD5 44 Loire - Atlantique
4, place des Alouettes
44240 La Chapelle-sur-Erdre
Fax : 02 40 93 51 09
Accueil
Réunion amicale le 2^e samedi du mois,
de 15 heures à 17h30

46 ARDD5 46 - Lot
Espace Associatif Clément-Marot
46000 Cahors
asencio_monique@orange.fr

49 Surdi49
Maison des sourds
et des malentendants
22, rue du Maine
49100 Angers
contact@surdi49.fr
<http://surdi49.fr/>

50 ADSM Manche
Les Unelles - rue St Maur
50200 Coutances
Tél./fax : 02 33 46 21 38
Port. : 06 84 60 75 41
adsm.manche@orange.fr
Supplément adhésion : 4€
Antenne Cherbourg
Maison Olympe de Gouge
rue Île-de-France
50100 Cherbourg Octeville
Tél. : 02 33 01 89 90
Fax : 02 33 01 89 91

53 Association des Devenus Sourds et Malentendants de la Mayenne
15, quai Gambetta - 53000 Laval
Tél./Fax : 02 43 53 91 32
adsm53@wanadoo.fr

54 L'Espoir Lorrain des Devenus Sourds
3 allée de Bellevue
54300 Chanteheux
Tél. : 03 83 74 12 40
espoir.lorrain@laposte.net
Supplément adhésion : 6€
Permanences :
(sauf vacances scolaires)
2^e mardi et 3^e jeudi du mois
de 14h30 à 17h

56 Oreille et Vie, association des MDS du Morbihan
11 P. Maison des Associations
12, rue Colbert
56100 Lorient
Tél./Fax : 02 97 64 30 11 (Lorient)
Tél. : 02 97 42 63 20 (Vannes)
Tél. : 02 97 27 30 55 (Pontivy)
oreille-et-vie@wanadoo.fr
www.oreilleetvie.org

56 ARDD5 56 Bretagne - Vannes
106, avenue du 4-Août-1944
56000 Vannes
Tél./Fax : 02 97 42 72 17
Lecture labiale
et conservation de la voix
Mardi à partir de 17h
Maison des Associations
6, rue de la Tannerie
56000 Vannes
Lundi à 15h, salle Argoat
Maison-Mère des Frères
56800 Ploërmel

57 ARDD5 57 Moselle - Bouzonville
4, avenue de la Gare - BP 25
57320 Bouzonville
Tél. : 03 87 78 23 28
ardds57@yahoo.fr
Réunion amicale
le 1^{er} lundi du mois à 17h15
4, avenue de la gare
57320 Bouzonville

59 Association des Devenus-Sourds et Malentendants du Nord
Maison des Genêts
2, rue des Genêts
59650 Villeneuve d'Ascq
SMS : 06 74 77 93 06
Fax : 03 62 02 03 74
contact@adsm-nord.org
www.adsm-nord.org
Supplément adhésion : 8€
Permanences :
Lille :
4^e samedi du mois de 10h à 12h
Villeneuve d'Ascq :
1^{er} mercredi du mois de 14h à 16h

64 ARDD5 64 Pyrénées
Maison des Sourds
66, rue Montpensier
64000 Pau
Tél./fax : 05 59 81 87 41
ardds64@laposte.net
Réunions, cours de lecture labiale
et cours d'informatique
hebdomadaires

68 Association des Malentendants et Devenus Sourds d'Alsace
63a, rue d'Illzach
68100 Mulhouse

69 ALDSM : Association Lyonnaise des Devenus Sourds et Malentendants
9, impasse Jean Jaurès
69008 Lyon
Tél. : 04 78 00 37 79
aldsm69@gmail.com

72 Surdi72
Maison des Associations
4, rue d'Arcole
72000 Le Mans
Tél. : 02 43 27 93 83
surdi72@gmail.com
<http://surdi72.wifeo.com>

74 ARDD5 74 Haute-Savoie
31, route de l'X
74500 Évian
ardds74@aol.fr

75 ARDD5 nationale Siège et section parisienne
Maison des associations du XX^e
(boîte n°82)
1-3, rue Frédéric Lemaître
75020 Paris
contact@ardds.org
www.ardds.org

75 ARDD5 75 - Paris Accueil
Jeudi de 14h à 18 h
Séances d'entraînement
à la lecture labiale
Jeudi de 14h à 16h
(hors vacances scolaires zone C)
75, rue Alexandre Dumas
75020 Paris

75 AUDIO Île-de-France
20, rue du Château d'eau
75010 Paris
Tél. : 01 42 41 74 34
paulzyl@aol.com

75 F.C.S : Fraternité Catholique des Sourds
47, rue de la Roquette
75011 Paris
Tél. : 02 41 34 32 61
Fax : 02 41 72 12 50
fcs.malentendants@free.fr
<http://fcs.malentendants.free.fr/>

75 AIFIC : Association d'Île-de-France des Implantés Cochléaires
Hôpital Rothschild
5, rue Santerre - 75012 Paris
aific@orange.fr
www.aific.fr

76 CREE-ARDD5 76
La Maison Saint-Sever
10/12, rue Saint-Julien
76100 Rouen
cree.ardds76@free.fr
Permanence accueil :
Le 1^{er} mardi de chaque mois
de 14h à 17h et de 17h à 19h
sur rdv (contact par email)

84 A.C.M.E Surdi84
4, rue des jardins du souvenir
30200 Bagnols-sur-Cèze
Tél. : 04 90 25 63 42
surdi84@gmail.com

85 ARDD5 85 - Vendée
4, rue des Mouettes
85340 île d'Olonne
Tél. : 02 51 90 79 74
ardds85@orange.fr

86 Association des Enseignants Devenus Malentendants de Poitou-Charentes
9, allée de la Vigne
86280 Saint-Benoît
Tél. : 05 49 57 17 36
aedmpc@free.fr
<http://aedmpc.free.fr>

91 AICHB
Association des Implantés
Cochléaires de l'Hôpital Beaujon
26, rue de la Mairie
91280 Saint-Pierre-du-Perray
aichb@wanadoo.fr
www.aichb.fr